

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)
SEANCE DU 24 JUILLET 2024**

N° 2024 0063

L'An Deux mille vingt-quatre, le 24 juillet à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 17 juillet 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

Présents : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE, Thierry RUFFIER DES AIMES, Lucas PENASA, Françoise VILLARD

Absents excusés : Robert LEVY, Florence MARMONIER (pouvoir donné à Thierry RUFFIER DES AIMES), Arnaud JOLY (pouvoir donné à Xavier BRONNER)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

Objet : Présentation du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes Val Vanoise

Présentation par Cyril COLOM, directeur de la communauté de communes

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

- Vu l'article L511-39 du Code des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes Val Vanoise ;

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal

- PREND connaissance du rapport sur l'activité de la Communauté de communes Val Vanoise pour l'année 2023,
- PREND acte de ce rapport.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Maire,
René RUFFIER LANCHE**

MAIRIE DE CHAMPAGNY EN VANOISE



Accusé de réception en préfecture
073-217300714-20240724-05_20240063-DE
Reçu le 01/08/2024



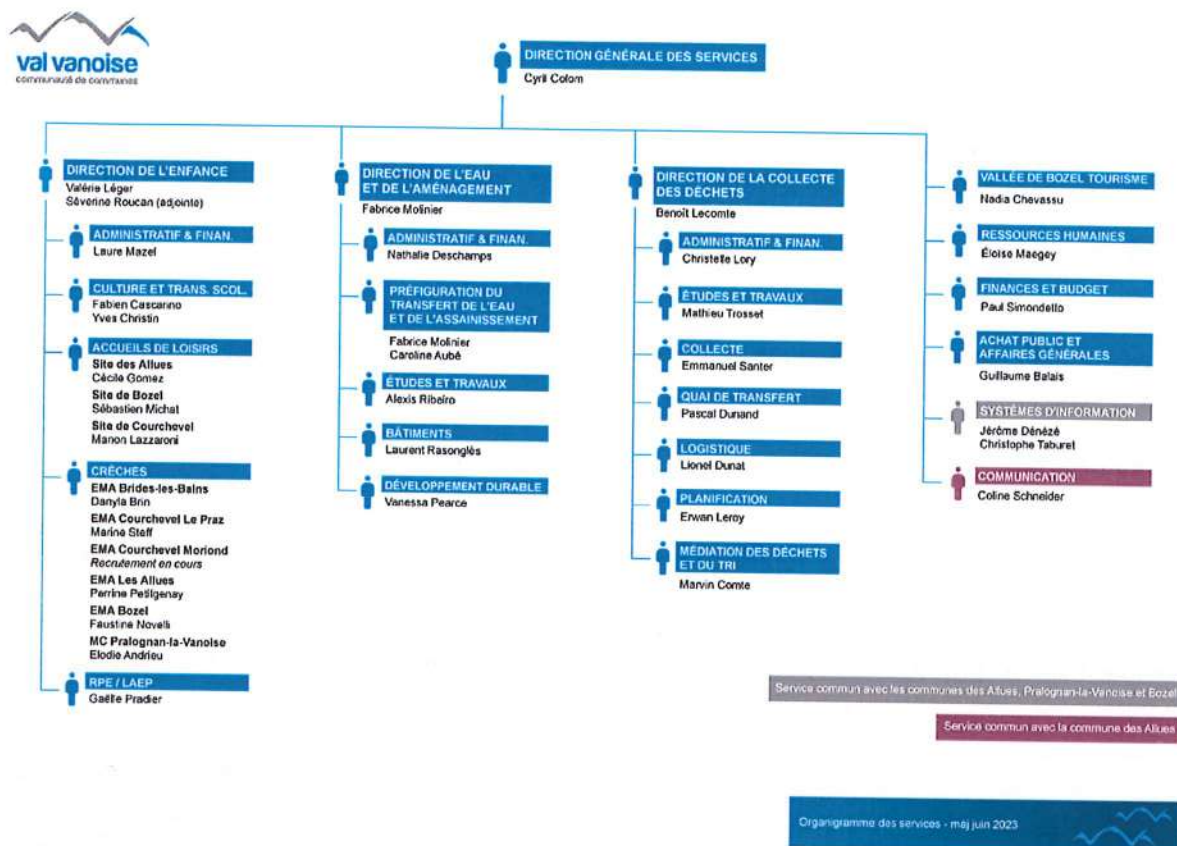
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

— Organigramme des services au 31/12/2023	3
— Petite enfance, enfance et jeunesse	3
> La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité	4
> L'enfance	7
> La jeunesse	14
> Les séjours	17
→ La Fête des familles	19
— Culture	20
> Le parcours culturel avec le collège	20
> Les Rendez-vous culturels	20
> L'École des Arts	21
— Transports scolaires	21
> Actions de formation	21
— Développement et attractivité du territoire	22
> Finalisation des travaux de la rénovation de l'annexe	22
> Transport solidaire	22
> Entretien des sentiers	22
— Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	23
— Préparation du transfert des compétences eau et assainissement	23
— Création d'une recyclerie pour la Tarentaise	24
— Mise en oeuvre du plan d'actions développement durable de Val Vanoise	24
— Lancement du projet de rénovation du pôle environnement du Carrey	25
— Collecte des déchets	25
— Tourisme	26
— Ressources	29
> Le services des ressources humaines	29
> Le service finances	32
> Le service achat public et affaires générales	35
> Le service des systèmes d'information	39
— Consultances architecturales	39



— Organigramme des services au 31/12/2023



— Petite enfance, enfance et jeunesse

L'action menée par Val Vanoise en faveur de l'enfance et de la jeunesse s'est étoffée d'années en années. La communauté de communes s'efforce de proposer des modes de garde cohérents et une offre diversifiée pour l'ensemble des enfants du territoire. Elle est très attentive à la qualité de ses services et à l'accompagnement pédagogique des 0 à 25 ans.

Les faits marquants de l'année 2023 :

- Changement de direction : départ de Cécile WENDLING en mars 2023, remplacée par Valérie LEGER en juin 2023
- Première année d'application de la convention territoriale globale (CTG) signée avec la CAF de la Savoie pour la période 2023-2026, en remplacement des contrats enfance jeunesse (CEJ). Pour mémoire, les CTG sont destinées à rassembler les engagements contractuels des collectivités en matière sociale, notamment dans les secteurs suivants : petite enfance, enfance jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, logement et handicap.
- Renouvellement du Contrat Territorial Jeunesse avec le département de la Savoie à l'automne 2023, pour la période 2023-2027
- Ouverture de la commission Enfance aux élus aux affaires scolaires de chaque commune afin de développer un fonctionnement efficace entre les temps scolaires et périscolaires
- Première année de fonctionnement de la nouvelle crèche saisonnière de Moriond ouverte en décembre 2022 (Les Pitchounets)



Toutefois, le manque de personnel petite enfance au niveau national a affecté le fonctionnement des établissements de Val Vanoise en bouleversant l'organisation de la gestion des structures et en empêchant l'ouverture complète des crèches saisonnières de Courchevel Moriond et de Pralognan-la-Vanoise.

Fin 2023, **plus de 1527 enfants et parents différents** ont participé à un ou plusieurs services de la direction de l'enfance (accueils périscolaires avant ou après école, pauses méridiennes, accueils de loisirs le mercredi et pendant les vacances, accueil en crèche, conférence, etc.).

> La petite enfance et l'accompagnement à la parentalité

Offrir un accueil de qualité aux jeunes enfants du territoire et accompagner parents et professionnels dans leurs pratiques et réflexions sont les objectifs de la politique petite enfance de Val Vanoise.

→ Les crèches

La Communauté de communes gère **6 établissements d'accueil du jeune enfant** (dont 2 ouverts uniquement en saison), ce qui représente une **capacité théorique d'accueil de 130 places** (dont 40 saisonnières).

Comme l'année précédente, les crèches saisonnières ont ouvert de manière réduite par manque de personnel (25 places au lieu de 40). Les établissements ouverts à l'année :

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en période normale	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
EMA* Courchevel Le Praz	30	Du lundi au vendredi de 8h à 18h30	Du lundi au samedi de 8h à 18h30
EMA Les Allues	19		
EMA Brides-les-Bains	15	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30	
EMA Bozel	25		

*Établissement multi-accueil

Les établissements ouverts uniquement en saison :

Établissement	Nombre de places	Jours et horaires d'ouverture en saison d'été	Jours et horaires d'ouverture en saison d'hiver
Micro-crèche Pralognan-la-Vanoise	10 au lieu de 15	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h	Du dimanche au vendredi, de 8h30 à 18h
EMA Courchevel Moriond	15 au lieu de 25	Fermé	Du lundi au vendredi, de 8h à 18h30



Les crèches sont garantes de la sécurité physique et affective des enfants. Pour cela, des professionnels de la petite enfance, qualifiés et attentifs aux besoins de chacun, accompagnent les tout-petits dans la découverte de la vie en collectivité. Chaque jour, nos équipes sont mobilisées pour faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure et pour les aider à grandir dans les meilleures conditions. Conformément à la réglementation en vigueur, les équipes d'encadrement de ces structures d'accueil sont composées d'agents titulaires du diplôme d'éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de puériculture ou encore du certificat d'aptitude professionnelle petite enfance.

Les admissions des enfants au sein de ces établissements sont prononcées par le Président de la Communauté de communes, après avis de la commission enfance qui se réunit au minimum trois fois par an (en février, mai et septembre).

Les choix de la commission s'effectuent en fonction des places disponibles, dans la transparence et le respect de critères décidés par le Conseil communautaire (communes de résidence, date d'inscription, année de naissance de l'enfant, situation sociale de la famille, etc.) ; la grille de notation est consultable sur le site internet de la collectivité.

En 2023, trois commissions ont ainsi statué :

- 23 février 2023 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en août 2023 (27 demandes à l'année et 14 demandes saisonnières traitées) ;
- 11 mai 2023 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en décembre 2023 (44 demandes à l'année et 3 demandes saisonnières traitées) ;
- 6 septembre 2023 : attribution des places pour des rentrées jusqu'en avril 2024 (31 demandes à l'année et 46 demandes saisonnières traitées) ;

En 2023, les crèches de Val Vanoise ont accueilli **201 enfants, ce qui représente 152 518 heures d'accueil réalisées**. D'un point de vue financier, le tarif facturé aux parents varie en fonction de leurs revenus selon un barème imposé par la CNAF.

À titre d'exemple : pour une famille avec 1 enfant, le tarif fluctue entre 0,47 € à 3,71 € de l'heure alors que le prix de revient réel moyen est estimé à 13,5 € dans les crèches de Val Vanoise.

En 2023, sur le budget annuel de 1,9 millions d'euros consacré au fonctionnement des crèches, **le financement est assuré à 31 % par Val Vanoise, 52 % par la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie et 17 % par les participations des familles**.

→ Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le RPE est un espace de rencontres, d'échanges et d'informations. Il permet aux parents et aux futurs parents de recevoir des conseils et informations sur les différents modes d'accueil. Il apporte également aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et de partager leurs expériences. La responsable du RPE reçoit parents et assistants maternels lors des permanences les lundis et vendredis, de 15h30 à 18h00, ou sur rendez-vous. Le RPE de Val Vanoise participe également activement au réseau des RPE de Savoie. Parallèlement, il organise des temps d'accompagnement à la parentalité et de développement du lien social :

Les ateliers d'éveil RPE

Tous les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30, le RPE propose des ateliers d'éveil et de rencontre aux assistants maternels en exercice sur le territoire de Val Vanoise. Véritables temps d'échanges entre les assistants maternels et les enfants, ces rendez-vous permettent d'échanger sur les pratiques et de découvrir de nouvelles activités. Ils sont aussi l'occasion, pour les enfants de 0 à 3 ans, de se retrouver avec des camarades de leur âge.



Les ateliers itinérants

Tous les jeudis de 9h45 à 11h, le RPE propose des ateliers itinérants, sur inscription, ouverts à tous les parents d'enfants de 0 à 3 ans ainsi qu'aux assistants maternels ou gardes à domicile du territoire de Val Vanoise. Ces temps organisés au plus près des habitants sur 3 communes du territoire (Les Allues, Champagny-en-Vanoise, Pralognan-la-Vanoise) favorisent le lien parent - enfant à travers des animations originales et permettent aux habitants et aux professionnels de se rencontrer.

En 2023, le RPE en chiffres, c'est :

- 18 assistants maternels agréés (dont 16 en activité fin 2023) ;
- 11 ateliers itinérants ;
- 10 créneaux en présence d'intervenants : 4 séances d'éveil musical, 4 séances de relaxation musicale, 2 séances avec le Tyrolien de l'ACEPP 74 ;
- 3 "P'tits lecteurs" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel ;
- 3 séances d'analyse de la pratique réservées aux assistantes maternelles du territoire ;
- la participation des assistants maternels aux 3 conférences, aux temps de lecture "racontines" et aux 5 spectacles organisés par la Maison de l'enfance RPE-LAEP pour tous les publics ;
- 2 temps collectifs par semaine fréquentés en moyenne par 17 enfants et 5 assistants maternels pour un total de 402 présences d'assistantes maternelles et 1222 enfants.

→ **Le Lieu d'Accueil Enfants - Parents (LAEP)**

Ouvert deux fois par semaine, les lundis et jeudis de 9h30 à 11h30, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace convivial qui accueille, de manière anonyme et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec lui. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents ou futurs parents.

Elle permet aux enfants et à leurs parents au sens large (parents, grands-parents, oncles et tantes, etc.) de se retrouver dans un espace accueillant et ludique favorisant la socialisation et les échanges. Deux accueillants (professionnels ou bénévoles) formés à l'écoute sont présents pour accueillir, écouter et faciliter les échanges.

En 2023, le LAEP en chiffres, c'est :

- 2 temps collectif par semaine, soit 73 ouvertures en 2023 ;
- une fréquentation moyenne de 3 enfants et 3 parents soit 224 adultes et 218 enfants au total (12 papas, 3 grands-pères, 30 mamans, 11 grands-mères, 2 tantes, 22 filles et 16 garçons distincts)

→ **Les temps parentalité**

Les ateliers parents - jeunes enfants

Tous les mercredis matin, de 9h30 à 11h30, la Maison de l'enfance propose des ateliers parents-enfants qui permettent de favoriser le lien entre les parents et les enfants autour d'une activité ludique. Ces ateliers gratuits sont destinés aux enfants de 0 à 3 ans du territoire de Val Vanoise et à leurs familles.

Les ateliers parents-enfants (3-11 ans) :

Ces ateliers se déroulent tous les mercredis après-midi, certains vendredis soirs et samedis matins au fil de l'année. Depuis l'ouverture, il est constaté une nette augmentation de la fréquentation des familles (2021 = 48 personnes différentes ; 2022 = 93 personnes différentes ; 2023 = 102 personnes différentes). Ce sont souvent des familles qui fréquentent régulièrement le lieu.



Les rendez-vous ponctuels

Matinées en famille les samedis, soirées à thèmes les vendredis, conférences, spectacles, ateliers culturels, etc., la Maison de l'enfance organise régulièrement des temps conviviaux destinés aux familles, ce qui permet de développer le lien social et d'accompagner la parentalité.

En 2023, les temps parentalité, c'est :

- 94 ateliers parents-enfants les mercredis matin, vendredis soirs et samedis matin et 11 ateliers itinérants avec une fréquentation totale de 1043 personnes, soit 140 adultes distincts et 112 enfants distincts ;
- 12 créneaux en présence d'intervenants pour les 0-3 ans : éveil musical, éveil corporel, découverte motrice, le Tyro'lien de l'ACEPP, céramique et massage bébé ;
- 5 spectacles : "Tout d'abord" par la compagnie Manie, "Une toute petite goutte de vie" par le Chapiteau Théâtre Compagnie, "bébé concert" par un duo de violons de l'orchestre des Pays de Savoie, "Gouttes de son" par la compagnie Sing Song et "Moonlight" par la compagnie Déo suivis par 104 adultes et 168 enfants au total ;
- 4 temps lecture "Racontines" dont une dédiée à l'opération "premières pages" en partenariat avec la bibliothèque de Bozel dont 30 adultes et 38 enfants ont bénéficié ;
- 3 intervenants extérieurs sont venus proposer un atelier au 3-11 ans : atelier "Eveil musical", atelier "expression corporelle" avec Eline Mugnier, atelier vannerie avec Germaine ;
- 3 conférences avec 67 participants au total : "Écrans et développement" animée par Michel DESMURGET, "Dis moi-non, s'il te plaît?" animée par Lauriane JOLY et "le langage des enfants, on en parle!?" animée par Christine NOUGAROLLES;
- 1 séance découverte au cinéma "O P'tit Ciné" dont 11 adultes et 11 enfants ont bénéficié ;
- 1 initiation aux gestes qui sauvent pour enfants et nourrissons par l'Union Départementale des Premiers Secours 73 dont 9 parents ont bénéficiés ;

Les évolutions 2023 dans le fonctionnement de la petite enfance :

- mise en place d'un système de pointage par les parents à la crèche de Bozel afin d'optimiser le fonctionnement quotidien (période de test avant une possible extension aux autres crèches) ;
- attribution de 2 semaines supplémentaires de congés pour les familles accueillies en crèche ;
- modification des jours d'accueil au LAEP pour mieux répondre aux besoins des usagers (remplacement du mardi après-midi par le jeudi matin) ;

> L'enfance

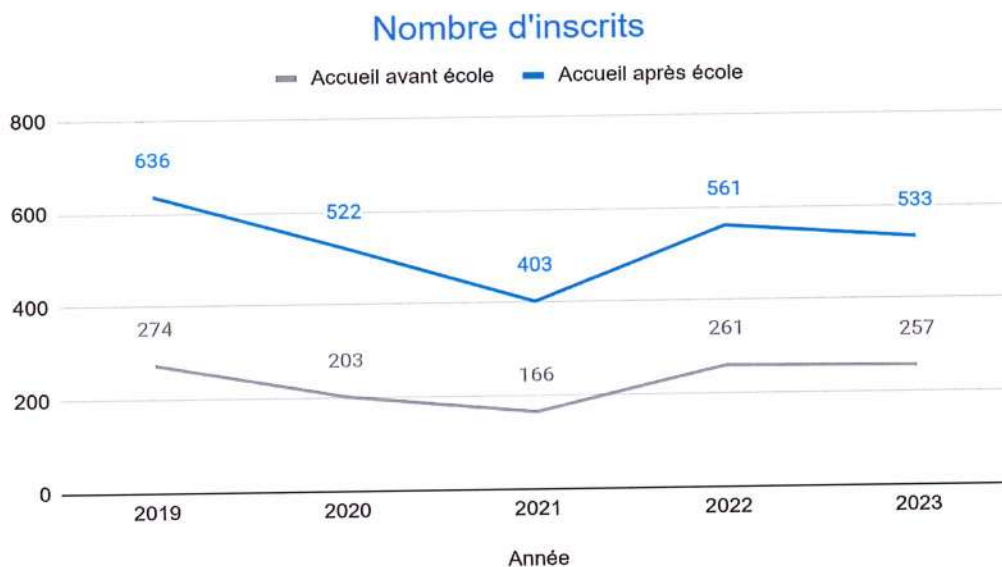
Val Vanoise assure une large présence éducative auprès des enfants d'âge primaire, aussi bien dans le cadre de l'école - avec ses accueils périscolaires matin et soir et la gestion de la majorité des pauses méridiennes sur le territoire - que les mercredis et vacances avec une ouverture de ses centres de loisirs quasiment toute l'année (à l'exception de la dernière semaine d'août). Les animateurs sont ainsi des repères pour les enfants et les accompagnent au quotidien dans leurs interactions et découvertes. L'organisation d'intervention en anglais en soutien des professeurs des écoles témoigne de la politique volontariste de l'intercommunalité en matière d'éducation et d'enfance.

→ L'accueil avant et après l'école

Les accueils avant et après l'école sont ouverts tous les jours de classe, dans toutes les écoles du territoire. Ce service s'exerce dans le respect du rythme de l'enfant. Des activités adaptées sont proposées aux enfants, qui restent libres d'y participer ou non. Val Vanoise ne propose pas

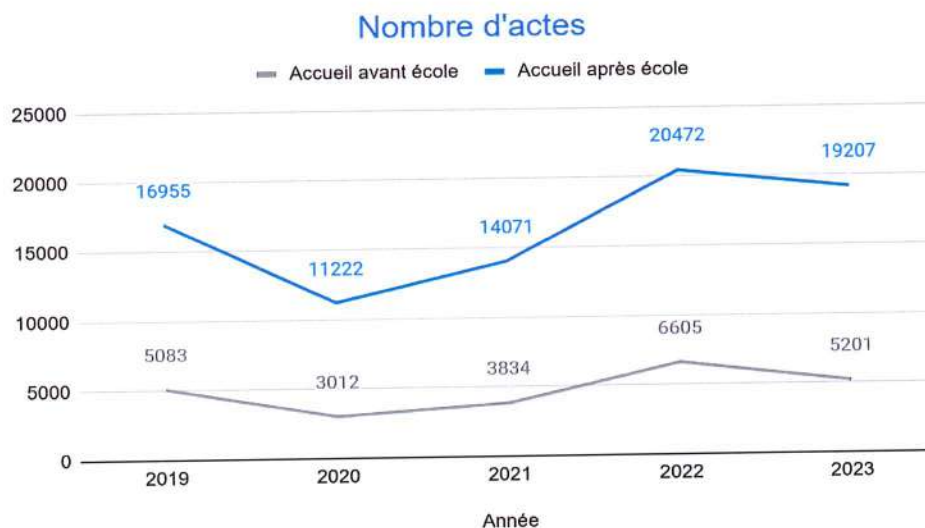


d'accompagnement aux devoirs, mais permet à ceux qui le souhaitent d'effectuer leurs devoirs en autonomie. Les animateurs instaurent un climat de confiance et de bienveillance avec les enfants et les familles.



Outre les années 2020 et 2021 qui enregistrent une baisse de fréquentation liée à la crise COVID, le nombre d'inscrits reste proportionnel aux effectifs scolaires, en baisse dans les écoles.

Toutefois, malgré un nombre d'inscrits moins important qu'en 2019, les enfants inscrits fréquentent plus régulièrement les services, ce qui confirme une augmentation des besoins de garde, notamment pour les enfants scolarisés en classes maternelles.



→ La pause méridienne

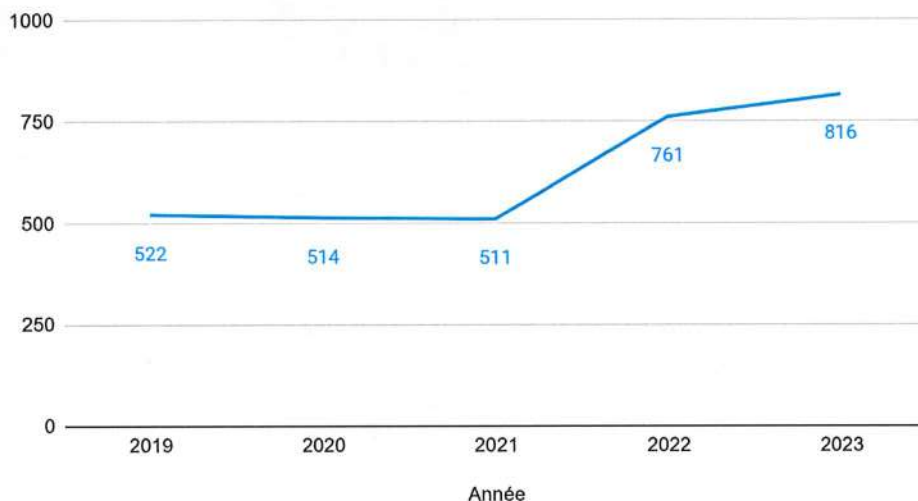
La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire. Elle est exclusivement réservée aux enfants scolarisés dans les écoles du territoire. La majorité des communes du territoire (Bozel, Courchevel, Feissons-sur-Salins, Le Planay, Les Allues, Montagny, Pralognan-la-Vanoise et depuis septembre 2023 Champagny-en-Vanoise) ont souhaité confier l'organisation de leur pause méridienne à Val Vanoise, à savoir la gestion administrative



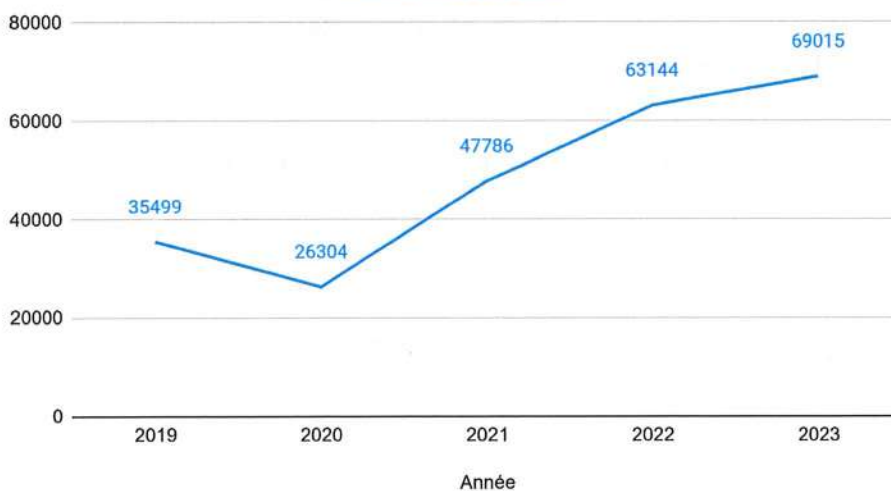
(inscriptions et facturation) et pédagogique (encadrement des enfants, temps d'animation et de repos) de ces temps.

Après différents échanges avec les communes, il a été considéré le 18 décembre 2023 que ce temps était un temps périscolaire. En conséquence, par délibération n°2023-093 du conseil communautaire, les pauses méridiennes sont entrées dans le champ de l'intérêt communautaire. À compter de la rentrée scolaire 2024, toutes les pauses méridiennes seront intercommunales, mais la restauration et les services resteront à la charge des communes.

Nombre d'inscrits



Nombre d'actes



Récapitulatif de la fréquentation en fin d'année scolaire 2022 / 2023 :

(rattachement des temps périscolaires des écoles aux 3 directions d'ALSH)

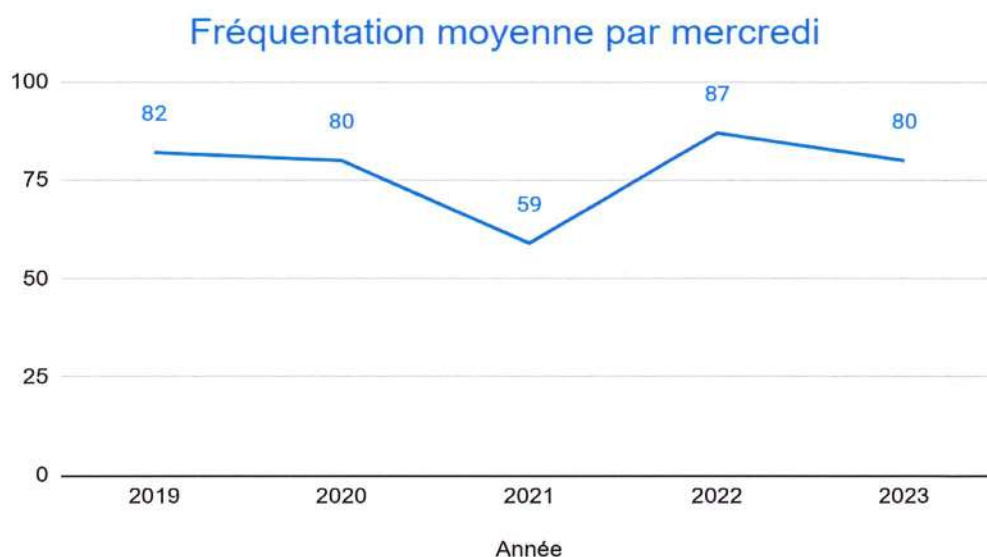
Périscolaire	Nombre d'élèves	Fréquentation périscolaire (%)		Fréquentation pause méridienne (%)	
Courchevel (3 écoles)	232	<u>159</u>	68,53%	<u>225</u>	96,98%
Les Allues (3 écoles)	206	<u>128</u>	62,14%	<u>153</u>	74,27%
Bozel (7 écoles)	370	<u>231</u>	62,43%	<u>306</u>	82,70%
TOTAL	808	518	64,11%	684	84,65%

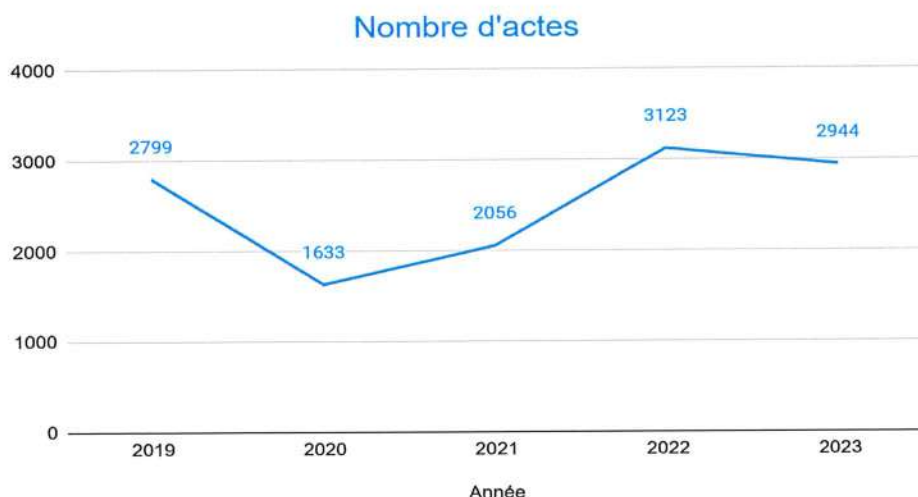
Chiffres 2022/2023 - La fréquentation de la pause méridienne est moins importante pour le site des Allues car les enfants de Brides-les-Bains ne sont pas comptabilisés. Idem pour le site Bozel, avec la pause méridienne de Champagny qui ne sera comptabilisée qu'à partir de septembre 2023.

→ **Le mercredi**

L'accueil du mercredi se déroule pendant toutes les semaines scolaires, entre 7h30 et 18h30. Plusieurs formules sont proposées aux familles : matin, après-midi ou journée complète, avec ou sans repas. L'accueil des enfants est regroupé sur trois sites - Bozel, Courchevel et Les Allues - en fonction de l'école dans laquelle ils sont scolarisés. Cependant, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant sur le site de leur choix.

Les programmes des mercredis sont variés et adaptés aux tranches d'âge : activités manuelles, sportives, d'expression, etc. L'accent est également mis sur l'ouverture culturelle et citoyenne avec l'organisation de journées thématiques, visites, spectacles. Les animateurs accompagnent les enfants dans leur apprentissage de la vie en collectivité et de l'autonomie, et favorisent un climat de confiance et de bienveillance.

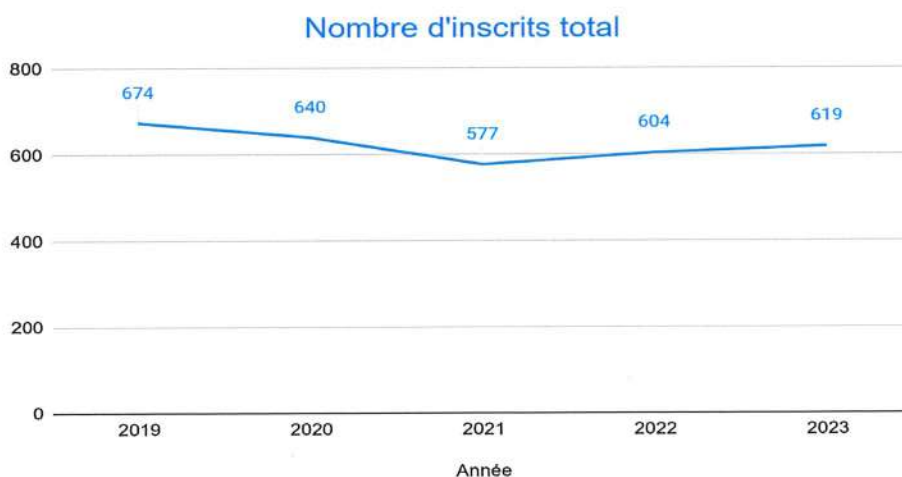


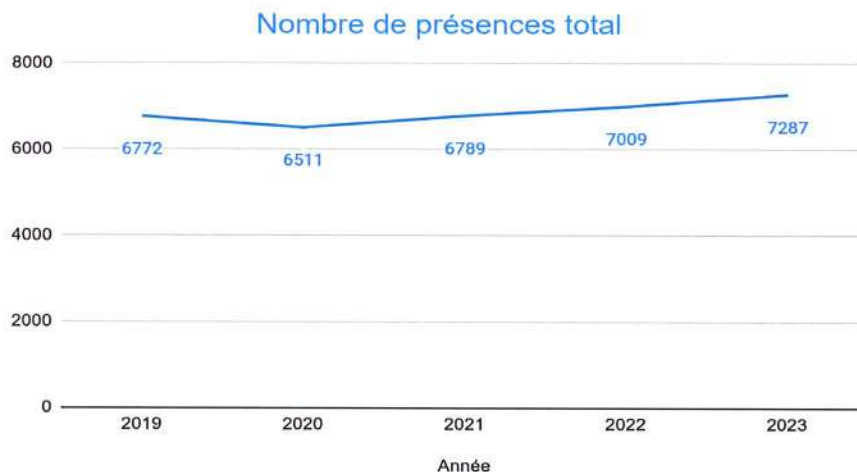


→ **Les vacances**

L'accueil pendant les vacances scolaires se déroule du lundi au vendredi entre 7h30 et 18h30.

	Site des Allues	Site de Bozel	Site de Courchevel
vacances d'automne	ouvert (fermé la 2ème semaine)	ouvert	ouvert (fermé la 2ème semaine)
vacances de fin d'année	ouvert		
vacances d'hiver			
vacances de printemps			
vacances d'été	ouvert (fermé la dernière semaine d'août)		





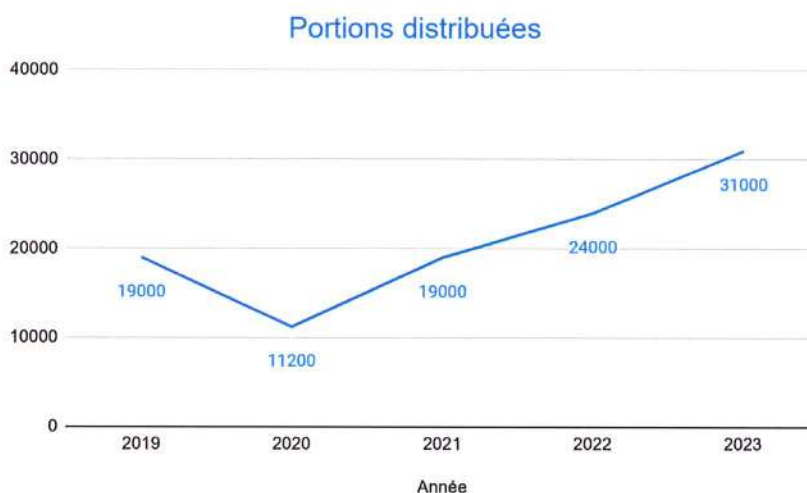
→ La fourniture de goûters

Val Vanoise fournit les goûters lors des accueils après école, les mercredis et les vacances. En 2023, ce sont **31 000 goûters** distribués sur les 13 sites enfance-jeunesse de la Communauté de communes (écoles et accueils de loisirs). En 2022, ce chiffre était de 24 000.

Afin d'améliorer la qualité et l'équilibre des portions proposées quotidiennement, il a été fait appel aux conseils d'une diététicienne au cours de l'année 2022. Elle a contribué à une offre de produits plus variés, présentés en même temps aux enfants.

Chaque goûter est composé d'un laitage (lait ou yaourt ou fromage ou oléagineux), d'un fruit frais (ou sec ou compote), d'un céréalier (pain ou biscotte ou gâteau) et d'un accompagnement si nécessaire (confiture, sirop d'agave, miel ou pâte à tartiner).

Il est fait appel à des fournisseurs locaux, en privilégiant les produits bio : Super U Moûtiers, la Coopérative Laitière de Bozel, la boulangerie Caprice de Bozel, Carrefour Montagne Bozel, Sherpa des Allues, Saint Bon relais et Léa Nature (Alpes Biscuits + Jardin Bio Etic).



→ L'anglais

Le territoire Val Vanoise compte plusieurs stations de ski de renommée internationale fréquentées par une clientèle anglophone. En conséquence, afin de permettre aux jeunes de s'insérer plus facilement sur le marché économique local à l'âge adulte, il semblait essentiel qu'ils se familiarisent, dès leur plus jeune âge, aux sonorités et à la prononciation de l'anglais, avec l'appui de natifs anglophones maîtrisant parfaitement la langue.

Aussi, depuis 2014, la Communauté de communes Val Vanoise propose un soutien aux professeurs des écoles dans leur mission d'enseignement de l'anglais, en mettant à leur disposition des intervenants natifs anglophones qui les accompagnent dans le cadre de leur projet pédagogique. Leurs interventions sont validées chaque année par l'Éducation Nationale.

Le personnel est recruté une fois les besoins validés par les écoles : en 2023, les co-interventions ont débuté le 18 septembre, comme suit :

Écoles	Classes concernées	Taux horaire	Période demandée
Brides-les-Bains	CM1/CM2	100 %	À l'année
	CP/CE1/CE2	75 %	À l'année
Feissons-sur-Salins	CM1/CM2	50 %	À l'année
	CP/CE1/CE2	50 %	À l'année
Les Allues	Cycle 1	100 %	À l'année
	Cycle 2	100 %	À l'année
	Cycle 3	50 %	À l'année
Champagny-en-Vanoise	Cycle 1 à Cycle 3	100 %	À l'année
Courchevel Le Praz élémentaire	CP à CM2	100 %	À l'année
Courchevel Le Praz maternelle	3 classes	100 %	À l'année
Bozel maternelle	MS/GS (une classe)	100 %	Du 8/01/23 au 14/04/23
Pralognan-la-Vanoise	PS/MS/GS/CP	100 %	À l'année
	CE1/CE2/CM1/CM2	100 %	À l'année
Courchevel 1850	PS/MS/GS	100 %	À l'année
Méribel hors saison	PS/MS/GS	60 % soit 30'	Période 1 et 2 et 5
	CP/CE1/CE2	60 % soit 1H00	Période 1 et 2 et 5
	CM1/CM2	60 % Soit 1H00	Période 1 et 2 et 5
Méribel saison	PS/MS	50 % soit 20'	Période 3 et 4
	GS/CP	50 % soit 45'	Période 3 et 4
	CE1/CE2	50 % soit 45'	Période 3 et 4
	CM1/CM2	50 % soit 45'	Période 3 et 4
Le Planay	PS à CM2	100 %	À l'année

Les écoles de Bozel (primaire) et Montagny n'ont pas souhaité bénéficier de ce service cette année. De septembre à décembre 2023, faute de postulant, les écoles de Brides-les-Bains et Pralognan-la-Vanoise n'ont pas pu bénéficier d'un intervenant en anglais malgré leur demande.

> La jeunesse

Dans le cadre du renouvellement du contrat territorial jeunesse à l'automne 2023, et dans le prolongement du diagnostic réalisé en 2021, la communauté de communes s'engage à poursuivre des actions évaluées chaque année en comité de pilotage avec les élus, le département de la Savoie et la CAF, après consultation des représentants des familles.

Les deux grandes orientations consistent, d'une part, à favoriser toutes les initiatives permettant aux jeunes de s'épanouir (aller vers les jeunes, travailler en lien avec le collège, et les ouvrir à la culture), et d'autre part, à développer la citoyenneté tout en les rendant acteurs de projets et en les accompagnant dans leur autonomie. Cette dynamique témoigne d'une volonté politique d'agir avec et pour les jeunes du territoire, qui deviendront les adultes de demain.

→ Les permanences au collège

Les mardis et les jeudis de 12h00 à 13h20, au foyer du collège, les animateurs de Val Vanoise proposent aux collégiens une pause ludique grâce à la mise en place d'ateliers divers et variés : tournois sportifs, activités manuelles, jeux de société, etc. Ces moments de détente et d'échanges permettent aux adolescents et animateurs jeunesse de créer un lien de confiance. Chaque jeune est invité à être acteur de la programmation ados de l'année (Rendez-vous Ados, vacances, séjours) en proposant des thèmes, des projets, des lieux, etc. Des actions de prévention et de sensibilisation peuvent également être mises en place sur des sujets liés à la santé (addictions, alimentation) ou à la citoyenneté (harcèlement, non-discrimination, égalité filles-garçons, etc.). En moyenne, **60 élèves par jour** profitent de ce dispositif.

→ Les Rendez-vous Ados

Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires), au foyer du collège, les animateurs proposent aux jeunes du territoire de participer à des activités gratuites, sur inscription afin de mieux évaluer leurs besoins et leurs attentes.

Le programme est réalisé en concertation avec les jeunes, en alternant des activités ludiques types sorties, et des activités abordant des thématiques relatives au développement durable et/ou touchant les arts, les sciences, les sports et la culture générale.

Les rendez-vous ados peuvent, de manière exceptionnelle, avoir lieu le samedi pour amener les jeunes vers des manifestations culturelles ou solidaires (montagne propre, concert, etc.).

Au total, **70 jeunes** différents ont participé aux Rendez-vous Ados, soit en moyenne 6 jeunes par journée.

→ Les vacances Ados

Un accueil est organisé pendant les vacances scolaires de la zone A entre 7h30 et 18h30 du lundi au vendredi (sauf la dernière semaine de l'été et pendant les séjours). L'accueil des ados est regroupé sur le site de Bozel (foyer du collège Le Bonrieu). Ils peuvent être accueillis le matin sur les sites des Allues et de Courchevel, puis emmenés en minibus par les animateurs vers le site de Bozel (ce qui implique une inscription à la journée).

Les ados sont invités à co-construire leurs programmes et à proposer des activités ponctuelles ou



projets s'inscrivant dans la durée. Selon leurs envies, le programme peut être axé sur des activités sportives, de loisirs, culturelles ou citoyennes. Les animateurs favorisent l'implication des ados et les accompagnent vers l'autonomie, dans un climat d'écoute, de respect et de bienveillance.

En 2023, **74 jeunes soit 11 par jour en moyenne** (9 en 2022, 11 en 2021, 10 en 2020, 12 en 2019) ont fréquenté l'accueil ados pendant les vacances.

→ Les permanences à la Maison de l'Enfance

- Le Point Écoute avec les services de la sauvegarde de l'enfance

Le Point Écoute est un dispositif de prévention destiné aux adolescents âgés de 10 à 25 ans et à leur famille, ayant besoin d'une écoute, voire d'un soutien ou d'une orientation face aux problématiques qu'ils peuvent rencontrer. Il vise à prévenir l'isolement de ce public et à accompagner les tensions liées à l'adolescence ou à des situations familiales compliquées (difficultés de communication, isolement, conduites à risque, etc.).

Le dispositif est porté par l'association de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de Savoie qui forme des "écoutants", issus de milieux socio-professionnels variés (psychologues, éducateurs spécialisés, etc.), à la pratique de l'écoute. Les entretiens sont gratuits et confidentiels ; ils ont lieu sur rendez-vous à la Maison de l'enfance, les lundis ou jeudis de 16h30 à 19h30 mais peuvent également être organisés sur d'autres créneaux, en fonction des disponibilités de chacun.

Les jeunes sont principalement orientés par l'éducation nationale. Les problématiques rencontrées sont majoritairement liées à des difficultés familiales (voire des difficultés scolaires) ; en général, un suivi représente 5 entretiens au maximum sur une durée d'1 à 3 mois. Le jeune peut être reçu seul, sans ses parents, sur rendez-vous.

Au total, en 2023, ce sont **11 entretiens qui ont bénéficié à 6 adolescents** (25 entretiens pour 6 adolescents en 2022) et à leur famille.

Sur le territoire de Val Vanoise, il est constaté qu'il est toujours difficile d'organiser des suivis en hiver, notamment avec les parents, très occupés pendant la haute saison touristique.

Le site de Bozel représente 22 % de l'activité globale du service sur les 4 intercommunalités de Tarentaise.

- La médiation familiale de l'UDAF

Depuis fin 2023, l'Union Départementale des Associations Familiales de la Savoie organise des permanences avec des médiateurs qui se déplacent et accompagnent les familles en difficultés, notamment dans le cadre de conflits (séparation, choix de résidence des enfants, pension alimentaire, succession conflictuelle, etc.). Le médiateur cherche à résoudre les litiges avant qu'ils ne soient traduits en justice.

- La Mission Locale Jeunes 16-25 ans

La Mission Locale Jeunes oriente les jeunes âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés et sans emploi, qui souhaitent s'inscrire dans une démarche d'insertion. Elle les accompagne afin qu'ils puissent réaliser leur projet professionnel et/ou de formation. De même, elle leur apporte un soutien dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité ou de la citoyenneté.



Depuis 2022, tous les premiers jeudis du mois, de 13h30 à 17h30, la Mission Locale Jeunes Albertville-Tarentaise (MLJAT) organise une permanence destinée à son public au sein de la Maison de l'enfance. Chaque permanence se déroule comme suit :

- De 13h30 à 15h30, présentation et travail en atelier ouvert à tous, selon les thématiques proposées dans un calendrier semestriel validé avec Val Vanoise.
- De 15h30 à 17h30, dans la continuité de l'action, rencontres individuelles afin de cibler les besoins de chacun et d'assurer le suivi personnalisé des demandeurs du territoire.

Une convention annuelle d'objectifs et de partenariat encadre les liens entre la Mission Locale Jeunes et la Communauté de communes Val Vanoise ; elle précise notamment la fréquence des permanences à la Maison de l'enfance (bimensuelles hors saison, mensuelles en saison d'hiver) et les dispositifs d'accompagnement aux jeunes proposés (chantiers jeunes, ateliers de professionnalisation ; ateliers d'orientation avec découverte de familles de métiers, etc).

En 2023, 28 jeunes ont été accompagnés sur le territoire.

→ **Les Cafés Partenaires Jeunesse**

Fort du constat que de la connaissance de chaque acteur jeunesse et du partage d'informations résultent une meilleure prise en charge des jeunes et naissent des initiatives conjointes, la direction de l'enfance Val Vanoise, la Mission Locale Jeunes et le service action sociale du département ont proposé depuis la fin l'année 2021 d'organiser, tous les deux mois, des "Cafés Partenaires" rassemblant tous les acteurs jeunesse du territoire : collègue Le Bonrieu, infirmière et psychologue scolaire, Point Écoute, Mission Locale Jeunes, Pôle emploi, Courchevel emploi, CCAS, assistantes sociales, association Le Pélican, responsables et animateurs jeunesse Val Vanoise, élus de la commission Enfance de Val Vanoise.

Ces temps d'échanges permettent aux partenaires de se connaître afin de faciliter le partage d'informations face à d'éventuelles problématiques et la mise en place de projets communs.

4 cafés ont eu lieu en 2023 avec pour thématiques : les actions du collège du Bonrieu, les actions du service jeunesse, la présentation du centre de santé sexuelle et celle du rôle des Centres Communaux d'Action Sociale.

→ **Les Promeneurs du Net - 12-25 ans**

Depuis janvier 2023, le service jeunesse dispose d'un dispositif d'accompagnement des jeunes sur les réseaux sociaux. Un animatrice jeunesse, dénommée "Promeneur du net", consacre 3h par semaine à des actions de prévention et d'information sur les réseaux sociaux.

Derrière son profil, il publie sur les actualités jeunesse et tient une permanence sur les réseaux les lundis et vendredis de 17h à 18h30. Le départ de l'animatrice a mis en sommeil le dispositif à la fin du 3ème trimestre 2023, mais a été repris par son remplaçant arrivé à l'automne 2023.

→ **Les soirées itinérantes jeunesse - dès 14 ans**

Depuis le 7 octobre 2022, tous les vendredis, de 18h30 à 21h30 (en période scolaire), les animateurs jeunesse vont à la rencontre des jeunes du territoire afin de leur proposer des activités conviviales. Chaque semaine, ils se rendent sur un lieu différent mis à disposition par les municipalités et font un roulement pour aller à la rencontre des jeunes sur chacune des 9 communes. Ces temps sont également l'occasion d'aborder des sujets sensibles comme l'alcool, les drogues, la sexualité, la sécurité routière, la solitude et ainsi de prévenir les conduites à risque.

18 soirées ont eu lieu en 2023 avec 8 jeunes en moyenne par soirée.



→ Un projet pédagogique jeunesse qui se poursuit

Pour plus de cohérence pédagogique et de clarté, l'équipe jeunesse a rédigé un projet pédagogique 12-17 ans. Les objectifs pédagogiques spécifiques du secteur sont :

- Développer le libre arbitre et la tolérance lors de tous les temps de rencontre avec les jeunes.
- Avoir une personne adulte de référence et de confiance sortant du cercle familial et scolaire, qui accompagne les jeunes dans la traversée de l'adolescence.
- Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs journées en leur donnant la possibilité de s'exprimer, de participer aux différentes tâches de la vie quotidienne et en leur proposant des activités leur laissant la possibilité de faire des choix et d'exprimer leurs envies et leurs ressentis.
- Accueillir les jeunes dans un cadre où le respect est une priorité.

> Les séjours

Apprendre à vivre en communauté, découvrir de nouvelles régions, vivre des expériences en dehors du cadre familial, pratiquer de nouvelles activités, développer l'autonomie, etc. Autant d'objectifs qui motivent Val Vanoise à proposer à tous les jeunes habitants, pendant les vacances scolaires, des séjours aux destinations diverses.

Les thématiques sont variées et adaptées aux besoins de chacun : sports, arts, activités manuelles, citoyenneté, etc. Des minis séjours d'une à deux nuits sont également organisés pour les petits dès 3 ans afin de les initier en douceur à la vie en colonie.

Les plus grands sont invités à construire leur séjour à partir de leurs envies et de leurs contraintes (budget, distance, temps, etc.). L'itinérance est un mode de voyage privilégié pour les adolescents car plus à même de favoriser la découverte et la rencontre des populations locales. La réalisation de séjours solidaires permet, par ailleurs, de développer l'engagement et la citoyenneté.

En 2023, **148 enfants ont pu participer aux 9 séjours organisés.**

→ Pour les 3-5 ans

Le plateau de la Chartreuse - 2 jours du 13 au 14 juillet 2023 - 14 participants

Balade dans la nature avec des ânes, guidés à tour de rôle par un accompagnateur. Découverte du magnifique site de Rivière'alp où les enfants se sont baignés en plein air dans une eau traitée naturellement par les végétaux. Ces journées intenses, équilibrées entre les temps de vie collective, jeux, temps calmes et veillée, ont enchanté nos petits excursionnistes.

Escapade nature à La Giéttaz - 3 jours Du 16 au 18 août 2023 - 15 participants

Quinze enfants ont profité de ce grand bol d'air dans les Aravis. Trois jours dédiés à la découverte de la nature qui nous entoure. Promenades, balade à la cascade du Dard et au lac de Flumet, jeux collectifs et rigolades ont rythmé cette première expérience loin des parents.

→ Pour les 6-11 ans

Les explorateurs au coeur du parc naturel du Haut-Jura (6-8 ans) - 5 jours du 17 au 21 juillet 2023 - 24 participants

Découverte de l'environnement dès le premier jour, grâce à un jeu de piste organisé avec un guide vers les "chaudrons" créés par l'érosion de l'eau. Autour de l'hébergement, les petits explorateurs ont pu jouer dans des cabanes, profiter des toboggans et faire du kart à pédales en toute sécurité.



Beaucoup d'émerveillement au musée du jouet et au spectacle son et lumière des Grottes de Moidons. Enfin, la visite du parc animalier Jurafaune leur a permis d'identifier diverses espèces d'oiseaux vivant dans le Haut-Jura.

L'île du Frioul (9-11 ans) - 6 jours du 23 au 28 juillet 2023 - 24 participants

Séjour aussi bien culturel que divertissant, malgré les fortes chaleurs de la ville de Marseille et les vagues lors des liaisons en bateau sur l'île où le groupe dormait chaque soir. La visite du stade vélodrome, de la grotte Cosquer et Notre Dame de la Garde, ainsi que le parc d'attractions "OK Corral" et le baptême de plongée, ont été des moments forts de ce séjour. Le groupe a su être solidaire et a fait preuve d'autonomie dans la vie quotidienne. Il a su exprimer ses envies sur le choix de certaines veillées. Les jeunes ont pu profiter des baignades proposées pour se rafraîchir et découvrir la faune et la flore maritime de la plage du Frioul.

Marins d'eau douce au lac de Serre-Ponçon (6-11 ans) - 5 jours Du 7 au 11 août 2023 - 24 participants

Au cœur des Hautes-Alpes, découverte du Lac de Serre-Ponçon et de son incroyable histoire, tout en profitant d'un cadre idyllique pour des activités aquatiques, de paddle, des structures gonflables et de plage ! Les enfants ont pu bénéficier des infrastructures du site d'accueil : escalade, ping-pong, piscine et observation du ciel étoilé lors d'une veillée astronomie commentée par un intervenant. Une fête organisée avec les autres centres de loisirs en présence, a clôturé ce séjour qui a permis de développer des liens d'amitié, d'entraide et de bienveillance entre tous.

Nuits en yourte à Aiguebelette (9-11 ans) - 2 x 2 jours - du 21 au 22 août - 12 participants - et du 22 au 23 août 2023 - 11 participants

Établis sur 2 jours avec 1 nuitée par groupe dans un logement insolite qu'est la yourte kazakhs. Les jeunes se sont impliqués, notamment dans le choix des menus, les courses et la préparation des repas avec les animateurs. Entre cohésion et convivialité, le groupe entier a pu se retrouver sur la plage d'Aiguebelette pour un moment de détente et de baignade.

→ **Pour les 12-17ans**

À la découverte de Madrid - 5 jours du 11 au 15 avril 2023 - 15 participants

La capitale espagnole n'a plus de secret pour ce groupe. Durant 5 jours, découverte des trésors de Madrid : Plaza Mayor, Palacio Real, parque del Retiro, cathédrale de l'Almudena, temple d'Amon (temple de l'Egypte antique), musée de l'illusion, musée du Prado. Initiation au Flamenco et bien entendu, pratique de l'espagnol. Ce séjour à l'étranger a renforcé des liens forts entre les jeunes.

Itinérant vélos et surf sur la côte Basque - 12 jours du 10 au 21 juillet 2023 - 24 participants

Ce séjour itinérant en vélo a été très sportif et intense la première semaine. Découverte de la région via les pistes cyclables, de Hossegor à Biscarrosse, en partie par les pinèdes.

La deuxième semaine a été consacrée au surf, avec des matinées découverte pour certains, et une opportunité de progresser pour d'autres. Initiation à la pelote basque, à la chistera et à la pela. Le marché nocturne et la visite de Bayonne, pour clôturer ce séjour, ont suscité des souvenirs mémorables.

Découverte de la camargue - 5 jours du 21 au 25 août 2023 - 24 participants

Découverte de la Camargue aux travers d'activités typiques de la région. Balade à cheval, Musée de la Camargue, Taureau mousse dans les arènes de Palavas. En raison des fortes chaleurs, le programme a dû être modifié pour préserver les jeunes. Visite de l'aquarium Planet Ocean et cinéma au frais. Les baignades étaient attendues de tous en fin de journée ! Des ados curieux et motivés. Une très bonne ambiance au sein du groupe.



Séjour solidaire la ferme de la "seconde chance" - 5 jours du 30 octobre au novembre 2023 - 11 participants

Pour ce séjour solidaire, les jeunes avaient choisi d'aider une association qui vient en aide aux animaux. Départ du Puy en Velay pour porter main forte à des fermiers qui recueillent des animaux abandonnés, maltraités, ou destinés à l'abattoir. Les jeunes, ravis d'être utiles, ont participé au nourrissage et pansage des animaux, ainsi qu'au bricolage des enclos et des habitats.

> Des projets transversaux et fédérateurs

→ **Le projet stop harcèlement en lien avec le programme PHARe de l'Éducation nationale**

En 2018, Val Vanoise s'inscrivait déjà dans un projet éducatif visant à développer une pédagogie bienveillante auprès des enfants sur les temps d'accueils périscolaires et extrascolaires, bien avant le lancement du programme PHARe.

À cette date, la direction de l'enfance a entamé un cycle de formations de ses animateurs, notamment celles relatives à la médiation par les pairs, aux outils de communication pour éduquer dans la bienveillance, et au développement des compétences psychosociales chez l'enfant. Certains enseignants avaient suivi volontairement ces formations qu'ils jugeaient pertinentes.

En 2022, pour aller plus loin dans l'accompagnement des enfants et des jeunes au quotidien, la direction de l'enfance a souhaité s'investir dans la lutte contre le harcèlement. Elle a répondu à un appel à projet "stop harcèlement" de la Région Auvergne Rhône-Alpes et présenté 3 projets, qui ont tous été acceptés et mis en place en 2023 :

- Projet 1 : La formation des adultes

En collaboration avec Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, les conseils d'école et le proviseur du Collège de Bozel, il a été convenu de lutter ensemble contre ce fléau, et de former l'ensemble des acteurs éducatifs (animateurs, professeurs, atsems, AESH) à la méthode de la préoccupation partagée enseignée par le centre Résis.

- Projet 2 : Mise en place d'une pédagogie innovante

En partenariat avec une compagnie de théâtre (Théâtre en stock), durant une semaine de préparation, les jeunes ont écrit et mis en scène des saynètes s'inspirant de situations vécues ou observées autour du harcèlement. Ils se sont fortement inspirés des pratiques utilisées depuis 2018. A l'issue de la préparation, les jeunes ont joué leur spectacle, suivi d'un spectacle de la compagnie, devant de nombreuses familles du territoire.

- Projet 3 : Organisation d'un événement

Pour compléter le projet de pédagogie innovante proposée aux jeunes du territoire, la compagnie Théâtre en stock a joué son spectacle "Pourquoi ça les fait rire ?". La soirée s'est déroulée à la salle polyvalente de Bozel dans le cadre de la programmation culturelle de la communauté de communes.

À l'issue du spectacle, un animateur (psychologue) a animé un débat autour des situations de harcèlement présenté durant le spectacle.

→ **La Fête des familles**

Temps fort pour les familles du territoire, la Fête des familles est un événement qui permet de clore l'année scolaire ensemble - enfants, adolescents, parents, grands-parents, personnels des crèches et des accueils de loisirs - et de partager des moments conviviaux en dehors du cadre habituel.



Organisé le 24 juin à la base de loisirs de Bozel, cet événement a proposé des activités variées et adaptées à tous : jeux d'eau, canoë, grands jeux en bois, balades à poney, manèges originaux, peinture, ateliers créatifs, sensibilisation au développement durable, spectacles, etc. Cet événement rassembleur associe les parents qui sont invités à participer au groupe de travail dédié à son organisation et à tenir un stand afin de partager leurs envies, passions, talents, etc. Environ **1250 personnes** ont profité de cette journée.

— Culture

> Le parcours culturel avec le collège

Destiné à tous les élèves de 4ème du collège de Bozel, Val Vanoise organise le parcours culturel en lien avec les professeurs et le centre culturel du Dôme Théâtre d'Albertville. Les élèves travaillent ainsi avec leurs professeurs sur 2 à 3 spectacles auxquels ils assistent ensuite. Par ailleurs, l'accueil d'une résidence d'artistes au collège leur permet de côtoyer les artistes dans leur quotidien et d'appréhender le travail nécessaire à la création d'un spectacle.

Ce parcours permet d'initier les jeunes afin qu'ils acquièrent un regard critique de spectateur et développent une ouverture d'esprit en matière artistique et culturelle. Cette initiative s'intègre au programme scolaire et suscite toujours un vif intérêt auprès de l'équipe éducative.

L'édition 2023-2024 du parcours culturel a commencé par la visite du Dôme Théâtre le 27 septembre. Les élèves de 4ème et leurs enseignants se sont également déplacés pour aller voir le spectacle de cirque et théâtre "Sans Famille" le 12 octobre (soit 86 personnes au total).

> Les Rendez-vous culturels

Initiés en 2016, les "Rendez-vous culturels en Val Vanoise" proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'objectif est de programmer des spectacles vivants dans les communes membres de l'intercommunalité, en dehors des saisons touristiques afin de s'adresser davantage à la population locale. Danse, cirque, théâtre, ciné-concerts, les propositions sont variées et destinées à satisfaire tous les publics, des enfants aux grands-parents. Ces événements se veulent accessibles - géographiquement et financièrement - et conviviaux. Un verre de l'amitié offert en fin de spectacle permet ainsi échanges et partages.

Cette saison encore, des spectacles dédiés au jeune public à 17h et à un public familial à 20h ont été programmés. Par ailleurs, le partenariat avec le Dôme Théâtre s'est consolidé. En effet, nous avons accueilli 2 spectacles décentralisés sur le territoire Val Vanoise dans le cadre du dispositif "Chemins d'artistes".

Les spectateurs étaient au rendez-vous en 2023, une moyenne de 68 spectateurs à chaque représentation.

Récapitulatif de la fréquentation 2023 :

- 18 mars - "La belle lisse poire du prince de Motordu" - Salle polyvalente de Bozel : **131 participants**
- 1er avril - "Ca cartonne" - Salle des fêtes du Villard du Planay : **82 participants**
- 29 avril - "More AURA" - La Dova à Brides les Bains : **36 participants** en partenariat avec le Dôme Théâtre
- 13 mai - "Dedans moi" - Auditorium de Méribel : **24 participants**
- 3 juin - "Voyage au coeur du corps" - Salle des fêtes de Pralognan : **36 participants**
- 3 octobre - Bouratina - La Tania Courchevel : **11 participants**
- 14 octobre - Le petit Géant - Salle des fêtes de Feissons-sur-Salins : **48 participants**



- 27 octobre - Pourquoi ça les fait rire ? - Salle polyvalente de Bozel : **82 participants**
- 11 novembre - Pestos, pirate des campagnes - Salle des fêtes de Montagny **ANNULÉ**
- 18 novembre - Ourneck Salle des fêtes du Villard du Planay : **95 participants**

Le 20 décembre, 218 personnes se sont réunies à la salle polyvalente de Bozel pour assister au spectacle de Noël "Moonlight" organisé en partenariat avec la mairie de Bozel.

> L'École des Arts

La Communauté de communes Val Vanoise et les Communautés de communes Cœur de Tarentaise et Vallées d'Aigueblanche ont créé un service unifié qui assure la gestion de l'École des Arts. Au quotidien, l'encadrement de ce service est porté par la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, chargée par les deux autres collectivités d'organiser des cours de musique, de danse et de théâtre pour les populations de leurs territoires.

En complément de ses missions traditionnelles, l'École des Arts organise l'intervention d'une professeur de musique dans les écoles et les établissements d'accueil du jeune enfant. Par ailleurs, elle favorise le développement d'actions culturelles sur le territoire : séances d'éveil musical pour les 4-5 ans, initiation instrumentale pour les plus de 6 ans à Bozel. Val Vanoise accueille également sur son territoire le spectacle de fin d'année de l'École.

La fréquentation de l'école varie d'années en années. Les cours qui se déroulent à Bozel et à Moûtiers sont ouverts aux enfants et aux adultes. Pour l'année scolaire 2023-2024, 479 personnes (478 en 2022, 412 en 2021) sont inscrites dont **127 issues du territoire de Val Vanoise** (156, en 2022).

— Transports scolaires

La compétence transports scolaires relève de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Afin de garantir aux usagers une relation de proximité, la région en délègue l'organisation aux collectivités locales. Pour notre territoire, c'est Val Vanoise qui assure l'organisation des transports scolaires au quotidien. Ainsi, **24 lignes desservent l'ensemble des établissements scolaires**. Elles sont, chaque jour, **empruntées par près de 647 élèves**. Cinq compagnies de transports sont mobilisées.

Outre la campagne d'inscriptions des usagers, le suivi quotidien des compagnies de transport, la sécurisation des arrêts de bus en partenariat avec les communes et la région, et le lien avec les élèves transportés et leurs accompagnateurs, Val Vanoise assure des actions de formation et de sensibilisation afin d'améliorer en permanence ce service.

> Actions de formation

Pas d'action de formation en 2023. La préconisation de la région AURA est de former les accompagnateurs tous les 2 ans. La prochaine session se tiendra en septembre 2024.



— Développement et attractivité du territoire

> Finalisation des travaux de la rénovation de l'annexe

La rénovation en profondeur de l'annexe du siège de Val Vanoise, située rue des Tilleuls, a été finalisée en fin d'année 2022. La direction de l'eau et de l'aménagement s'y est installée en début d'année 2023.

Cette opération a permis une mise à niveau ambitieuse en termes de performance énergétique : remplacement des menuiseries, isolation extérieure, chaudière à pellets, abaissement des plafonds, circulation d'air double flux, isolation du sol, etc.

D'autre part, cette opération s'inscrit dans la perspective du développement de l'intercommunalité, en permettant l'accueil d'au moins 13 agents dans d'excellentes conditions de travail.

> Transport solidaire

L'association du Transport Solidaire, fondée le 20 février 2020 a pour objet de permettre à ses adhérents, en difficulté pour se déplacer et résidant sur le territoire de Val Vanoise, de bénéficier d'un transport solidaire.

La moitié des transports concerne des rendez-vous médicaux, l'autre partie permet aux adhérents d'aller au resto du cœur, de faire ses courses, et de se rendre à des rendez-vous administratifs ou encore de rendre visite à des proches.

La communauté de communes Val Vanoise met à disposition deux véhicules, un Kangoo et un Dokker.

Quelques chiffres clés de ce service rendu en 2023 (compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2024 de l'association) :

- 40 248 km parcourus, soit une forte hausse de 23,58 % par rapport à 2022.
- 1496 transports réalisés, soit une augmentation de 19,11 % par rapport à 2022.
- 117 adhérents ont bénéficié de transports, soit un gain de 20,62 %
- 30 chauffeurs bénévoles, accompagnateurs ou membres du comité d'association, un chiffre qui demeure stable. Néanmoins, afin d'assurer la pérennité de l'association, de nouveaux bénévoles chauffeurs sont recherchés.

> Entretien des sentiers

Parmi les compétences de la Communauté de communes, figure l'entretien des sentiers communautaires. À ce titre, différents travaux ont été entrepris en 2023 :

- **Entretien du Grand tour de Tarentaise et du chemin des vignes** : fauchage, piochage, coupe de chablis, entretien de cunettes. Une astreinte est mise en place lors des trails empruntant les chemins communautaires.
- **Remplacement des câbles du garde-corps de la passerelle** sur le secteur plan du bouc à Champagny-le-Haut
- **Mains courantes à Champagny-en-Vanoise et à Pralognan-la-Vanoise** : les mains courantes ont été contrôlées et des ajustements réalisés (reprise d'ancrage).
- **Signalisation des sentiers** : des panneaux ont été remplacés sur le secteur de Pralognan-la-Vanoise.



Sur le sentier des Vignes, deux sections de murs en pierres sèches d'environ 5 mètres de long ont été reconstruites par Tarentaise Vanoise Insertion. Ils ont été accompagnés d'un artisan spécialisé dans le domaine et le personnel en insertion a pu découvrir un métier traditionnel. Ces travaux ont un intérêt technique mais également patrimonial important pour notre territoire.

— Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Par délibération n°2022-103 en date du 7 novembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de l'APTV portant modification de l'organisation de la compétence GEMAPI et du Grand cycle de l'eau sur le bassin de la Tarentaise à partir du 1er janvier 2023. L'arrêté préfectoral du 27 décembre 2022 confirme cette modification.

Ainsi, la compétence gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) est exercée par l'APTV depuis le 1er janvier 2023. Les services de Val Vanoise ont assuré le tuilage avec ceux de l'APTV en 2023 pour une meilleure prise en main des dossiers.

— Préparation du transfert des compétences eau et assainissement

Lors du conseil communautaire du 12 septembre 2022, les élus de Val Vanoise ont voté à l'unanimité pour un transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2024.

Dans un contexte hydrologique global chamboulé, l'enjeu de structurer la gestion de l'eau à une échelle robuste pour faire face aux immenses défis du dérèglement climatique s'impose comme une évidence.

La réponse essentielle à ces bouleversements majeurs consiste avant tout à se regrouper pour faire face aux déséquilibres à venir. C'est grâce à cela que les communes pourront faire preuve de solidarité et créer un véritable pôle de compétences pour trouver les meilleures solutions.

La préparation concrète de ce transfert comprend plusieurs activités de natures très variées :

- préparer un véritable projet de service,
- recruter les agents de cette nouvelle équipe,
- prévoir l'équipement des équipes (locaux, matériel d'exploitation),
- cartographier et décrire toutes les infrastructures dans le détail,
- transférer les services de facturation et de relation aux usagers à Val Vanoise (effectif dès 2023),
- organiser la télésurveillance des équipements,
- prendre progressivement le relais sur les programmes d'investissements des collectivités,
- engager une réflexion sur la tarification du service,
- préparer les nombreux actes administratifs liés au transfert des compétences,
- établir les premiers budgets de ces nouveaux services.

Durant cette année 2023, des services communs avec six communes membres (Bozel, Champagny-en-Vanoise, Feissons-sur-Salins, Le Planay, Montagny et Pralognan-la-Vanoise) de Val Vanoise ont été déployés pour la gestion de la facturation. Une étape administrative importante afin d'aborder au mieux le transfert des compétences au 1er janvier 2024.

Enfin, l'année 2023 a permis de préparer efficacement la réalisation de nombreux travaux portés sous maîtrise d'ouvrage Val Vanoise dès 2024 : élaboration de projets détaillés, préparation des consultations et des budgets, coordination avec les communes, règlement des contraintes foncières. C'est grâce à cette anticipation qu'un important programme de travaux pourra être déployé en 2024, dès la première année de prise de compétences, notamment le renouvellement de la conduite d'adduction de Montagny, les travaux sur les hameaux de la Côte à Bozel, les

travaux sur le secteur Cavin à Pralognan-la-Vanoise, la reprise d'étanchéité des cuves aux Allues, etc.

Tout le travail considérable de préparation de ce transfert des compétences eau et assainissement, engagé dès 2021, a permis d'envisager cet important changement d'organisation dans les meilleures conditions possibles, tout en garantissant la continuité de service.

L'année 2023 a permis de poursuivre ces travaux de manière très concrète, en se projetant vers l'avenir. La gestion de l'eau constitue un enjeu fondamental pour les territoires. Val Vanoise construit aujourd'hui le service des eaux de demain.

— Création d'une recyclerie pour la Tarentaise

L'étude de faisabilité pour l'implantation d'une recyclerie/ressourcerie en Tarentaise lancée en 2021 a abouti à la création d'une ressourcerie sur la commune d'Aime : Antropia. Cette dernière a ouvert fin avril 2023. Val Vanoise soutient politiquement et financièrement cette structure et a pris des parts au capital de cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

Ce projet favorise le réemploi et participe à l'insertion. À ce titre, un local de collecte est mis à disposition du public à la déchetterie du Carrey (seuls certains objets sont acceptés). Entre mai et octobre 2023, 14 tonnes d'objets ont été collectés par Antropia sur ce site.

Antropia n'est pas seulement un lieu de revente d'objets de seconde main, c'est aussi un lieu où des ateliers sont proposés : couture, céramique, zéro déchets, cosmétique fait maison, etc. Elle propose également un musée numérique, un espace de réalité virtuelle, le Fab Lab (espace ludique pour s'initier au bricolage), un espace "galerie d'art" ainsi qu'une salle en location pour les associations ou autres structures. La ressourcerie organise également des projections de films, des concerts, des événements comme des vides greniers, "la disco soupe" (afin de réutiliser des légumes), etc.

De nouveaux projets de développement sont en cours pour 2024.

— Mise en oeuvre du plan d'actions développement durable de Val Vanoise

Val Vanoise joue pleinement son rôle et s'engage pour le développement durable de notre vallée.

Pour cela, les élus communautaires de Val Vanoise ont validé, le 12 décembre 2022, le plan d'actions en faveur du développement durable, véritable projet de service touchant la totalité de nos domaines d'activités. La mise en oeuvre du plan se déroulera pendant toute la durée du mandat actuel, soit jusqu'en 2026.

Le plan d'actions proposé est divisé en trois axes :

1. Piloter l'action de Val Vanoise en faveur du développement durable.
2. Intégrer le développement durable dans notre fonctionnement interne.
3. Intégrer le développement durable dans nos domaines d'intervention.

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels qui se divisent chacun en plusieurs actions.

Chaque service intègre le développement durable dans son quotidien et les valeurs du développement durable deviennent la norme de fonctionnement de notre structure. Quelques exemples d'actions mises en oeuvre en 2023 :

- Une formation de 2 jours sur les "achats durables" a été proposée aux agents de Val Vanoise et aux agents des communes en juin, 11 agents de Val Vanoise ont participé ;



- Le soutien financier de Val Vanoise afin d'inciter le covoiturage du quotidien sur notre territoire. Il s'agit d'une expérimentation d'une année, soutenue par toutes les collectivités savoyardes ;
- La réfection de murets en pierres sèches sur le sentier des vignes par un artisan accompagné de jeunes en insertion ;
- Organisation d'une formation sur les espèces exotiques envahissantes à laquelle six de nos neuf communes ont participé, ainsi que l'ONF.
- Etc.

Le Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

Val Vanoise s'est engagée dans un Contrat d'Objectif Territorial (COT) en 2023. Ce contrat signé entre l'APTV et l'ADEME est le premier COT en Savoie. L'objectif est d'encourager et d'entraîner les communautés de communes de Tarentaise dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis de 2 référentiels :

- Climat Air Énergie
- Économie Circulaire

La durée du COT est de 4 ans et Val Vanoise pourra percevoir des soutiens financiers si les objectifs sont atteints.

Le COT permet de renforcer l'intégration du développement durable dans notre quotidien.

— Lancement du projet de rénovation du pôle environnement du Carrey

Cette opération consiste à réhabiliter en profondeur le site du Carrey : la déchetterie et le quai de transfert seront intégralement refaits à neuf.

Cette opération structurante permettra d'accueillir les usagers de la déchetterie dans de meilleures conditions et d'installer les nouvelles filières de récupération des déchets. Par ailleurs, le quai de transfert sera totalement restructuré pour éviter les ruptures de charges et déposer les déchets directement dans les camions de transfert.

Le concours de maîtrise d'œuvre, lancé au printemps 2022, a été attribué le 12 décembre 2022 au groupement Yann-Eric Guérin (mandataire) / Safege / STEBAT / Atelier sens du paysage. L'année 2023 a permis d'initier les études de maîtrise d'œuvre et environnementales. Les travaux sont projetés pour 2025 et 2026, en deux phases, afin de garantir la continuité de service.

Le site est très contraint et le projet devra composer avec tout cela : risques d'inondation, complexité géotechnique, manque de place, présence d'un ancien massif de déchets, etc.

— Collecte des déchets

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2023 a été présenté aux élus communautaires le 25 mars 2024 : [RPQS 2023](#).

— Tourisme

> Vallée de Bozel Tourisme

→ Animations et événements

Vallée de Bozel Tourisme propose des animations sur les 4 communes de son territoire de compétence en hiver et en été.

- En hiver 2022-23 : Calèche de Noël, visites insolites FACIM dans les rues de Bozel.
- En été 2023 :
 - Sorties FACIM : 4 sorties avec un guide conférencier sur le thème de la géologie, avec au total 35 personnes.
 - Sorties ONF : 2 sorties sur le thème de la gestion de la forêt et 1 jeu de piste, avec au total 38 personnes.

L'Office de Tourisme a également participé financièrement à des événements :

- Concert du Festival Baroque à Feissons-sur-Salins.
- 1ère édition du Festival de la Rochette au Planay dans le cadre de l'obtention du label Terre d'Alpinisme par la commune du Planay

Le week-end des trails de Bozel - Mont Jovet a eu lieu les 17 et 18 juin avec 6 courses, dont un nouveau kilomètre vertical depuis Bozel jusqu'au Mont Jovet. Au total, ce sont 517 personnes qui ont participé à l'ensemble des courses.

Suite à la convention passée avec la Mairie de Bozel, l'office de tourisme s'est occupé de l'exposition de la Tour Sarrazine : recrutement des exposants, organisation des animations et communication. Ainsi, 9 animations ont été mises en place et 889 personnes ont visité le Musée (soit 226 personnes de plus qu'en 2022).

→ Communication

Les documents (brochure, plan des sentiers etc) ont été mis à jour. Des vidéos et photographies ont été élaborées pour la promotion de la destination en été et en hiver. Un accent a été mis sur l'alpinisme au Planay pour créer une photothèque sur cette thématique suite à l'obtention du label Terre d'Alpinisme par la commune.

La page Facebook est alimentée régulièrement et compte de plus en plus d'abonnés.

Un compte Instagram est alimenté régulièrement avec un nombre de followers qui augmente bien.

→ Classement des meublés

L'équipe de l'Office de Tourisme étant habilitée à classer les meublés de tourisme, l'activité se maintient avec 25 visites de classement en 2023.

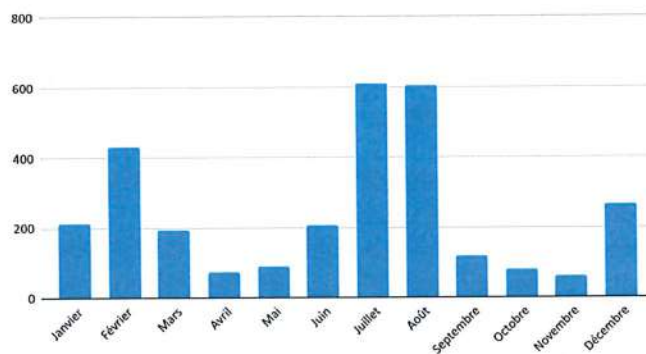
→ Vallée de Bozel Tourisme en 2023, c'est :

- 2944 contacts à l'accueil en 2023, les mois les plus importants sont juillet et août et 780 appels
- 151 641 pages vues sur le site internet
- 4605 abonnés sur la page Facebook Vallée de Bozel Tourisme (soit + de 600 abonnés par rapport à 2022), 75 159 personnes atteintes au maximum sur une publication
- 556 followers sur Instagram (création février 2022).

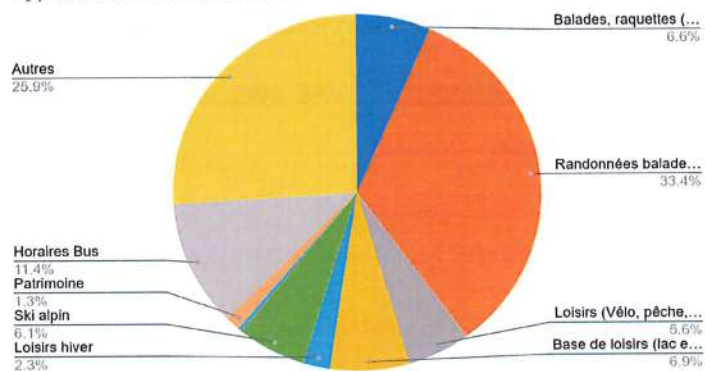


Fréquentation Office de Tourisme

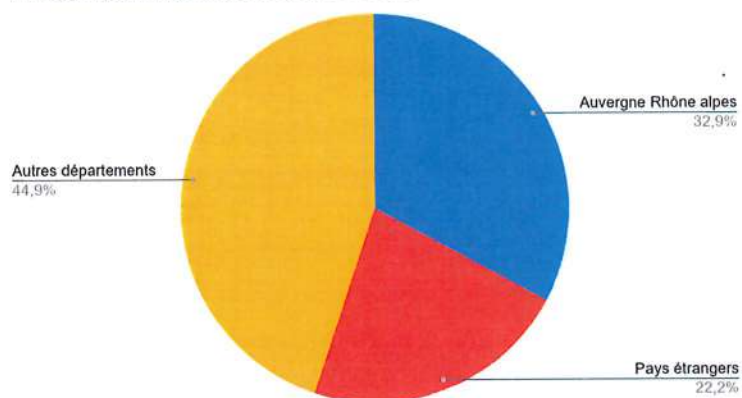
Année 2023



Types de demandes 2023



Fréquentation par provenance 2023



> **Tourisme Val Vanoise**

→ **Création de cartes à l'échelle Val Vanoise (9 communes)**

2 documents ont été créés afin de mettre en avant le territoire de Val Vanoise sur les thématiques que sont le cyclotourisme et les randonnées.

Les 6 offices de tourisme que compte le territoire se sont retrouvés et ont travaillé ensemble sur un document commun. Ce sont ainsi 2 cartes qui ont été créées :

- La carte cyclo a été élaborée en collaboration avec AGATE (Agence Alpine des Territoires) et Savoie Mont-Blanc Tourisme avec une échelle Tarentaise, pour mettre en avant une offre pour tous les profils de pratiquants (débutants à expérimentés). Une mise en avant des professionnels proposant de la location de cyclo a également été prévue.
- La carte randos a été pensée par les offices de tourisme, puisqu'une sélection de 3 randonnées par commune sont mises en avant, ainsi qu'une "expérience refuge" (itinérance courte) par commune (lorsque la commune en compte sur son territoire).

Les cartes ont été distribuées courant été 2023 et ont remporté un vif succès.

→ **Itinéraires VTT VAE** : suivi des itinéraires VTT VAE avec la mise à jour des informations sur les topos.



— Ressources

> Le services des ressources humaines

En 2023, Val Vanoise compte 121 postes permanents au tableau des effectifs (soit 1 de plus qu'en 2022). Ils sont répartis ainsi :

- 7 postes d'attachés territoriaux (effectif constant) ;
- 4 postes de rédacteurs territoriaux pourvus (effectif constant) ;
- 6 postes d'adjoints administratifs (un de moins qu'en 2022 en raison de la suppression d'un poste gestionnaire RH en C pour le calibrer en B) ;
- 3 postes d'ingénieurs territoriaux (effectif constant) ;
- 7 postes de techniciens territoriaux (soit 1 de plus qu'en 2022 avec la création d'un poste de chargé des systèmes d'information) ;
- 29 postes d'adjoints techniques (effectif constant) ;
- 2 postes d'agent de maîtrise (effectif constant) ;
- 5 postes d'animateurs (effectif constant) ;
- 21 postes d'adjoints d'animation (soit 1 de plus qu'en 2022 avec la mise en stage d'un agent anciennement en contrat d'accroissement d'activité) ;
- 10 postes d'éducatrices de jeunes enfants (effectif constant) ;
- 1 poste de puéricultrice (effectif constant) ;
- 13 postes d'auxiliaires de puériculture ;
- 13 postes d'agents sociaux.

En décembre 2023, on compte 92 agents contractuels et 97 agents titulaires, soit 6 contractuels de moins qu'en 2022 (dont 5 à la collecte des déchets). 19 agents sont en disponibilité de droit ou pour convenances personnelles ou détachés sur d'autres missions/collectivités (soit 4 de plus qu'en 2022).

Ci-après sont présentées les principales statistiques de la collectivité.

Evolution des effectifs totaux (au 31/12 de l'année N) et des équivalents temps plein



Depuis 2020, l'augmentation des effectifs reste constante. Elle est alimentée par la prise de nouvelles compétences, notamment l'eau et l'assainissement, mais également par le renfort de services supports notamment en informatique pour l'année 2023. La mutualisation avec les communes dans les domaines administratifs tels que l'informatique (avec les communes des Allues, Bozel et Pralognan) ou encore les ressources humaines (avec la commune de Bozel) permet de rationaliser les effectifs et de gagner en efficacité.

La répartition des effectifs par service et son évolution est la suivante :

Effectifs par service	31/12/2022		31/12/2023	
	Effectifs	Pourcentage	Effectifs	Pourcentage
Direction générale (RH, finances, achats, accueil, OT)	14	6,39%	14	6,45%
Services techniques (dont collecte)	65	29,68%	62	28,57%
Service enfance	116	52,97%	113	52,07%
Apprentis	0	0%	0	0%
Élus (Président et vice-Présidents)	9	4,11%	9	4,15%
Agents en disponibilité/détachement	15	6,85%	19	8,76%
TOTAL	219	100 %	217	100 %

Le nombre de postes au tableau des emplois permanents reste sensiblement le même avec deux postes en moins.

Les postes à la direction générale restent stables depuis deux ans.



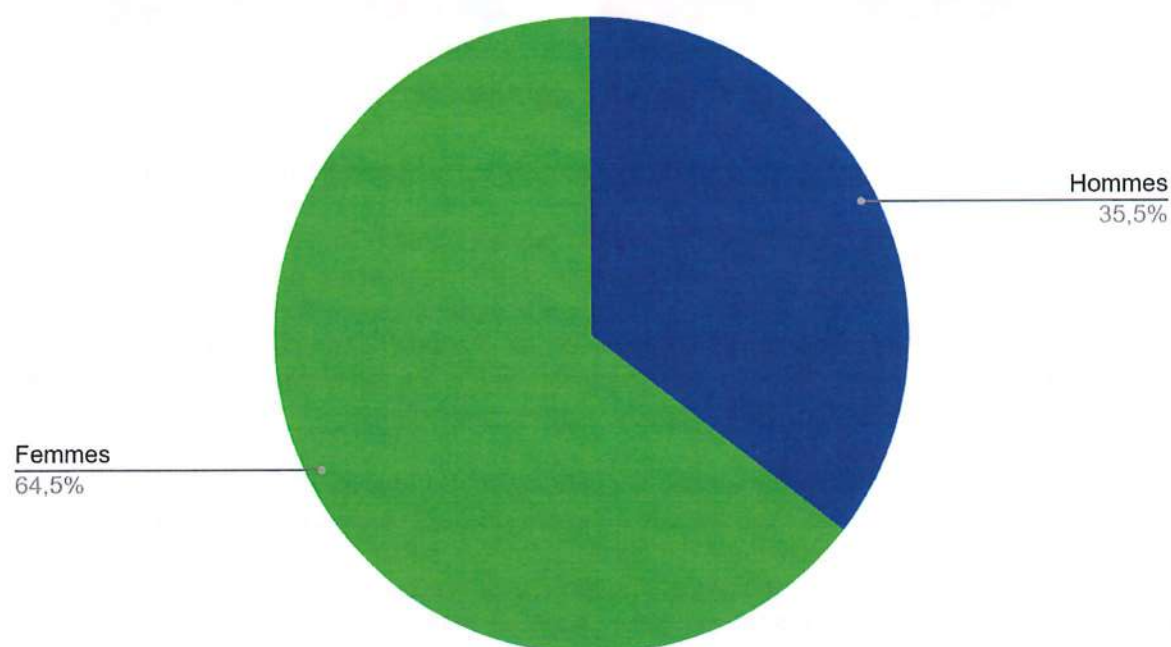
Les services techniques (dont la collecte) comptent 3 agents de moins qu'en 2022 et ceci malgré la reprise des compétences eau et assainissement et l'embauche de 2 agents d'exploitation en fin d'année 2023.

La direction de l'enfance, malgré la reprise de la pause méridienne de la commune de Champagny-en-Vanoise en septembre 2023 (et l'embauche d'un agent dédié), compte 3 agents de moins qu'en 2022. La difficulté du recrutement saisonnier dans les structures petite enfance peut expliquer cette baisse.

L'année 2023 compte 4 agents de plus en disponibilité/détachement : un agent placé en disponibilité d'office pour raisons de santé qui a sollicité pour un changement de carrière une disponibilité pour convenances personnelles, un agent en congé parental qui a également sollicité une disponibilité pour convenances personnelles et deux agents qui ont souhaité quitter les métiers de l'enfance.

La répartition des effectifs par sexe est la suivante :

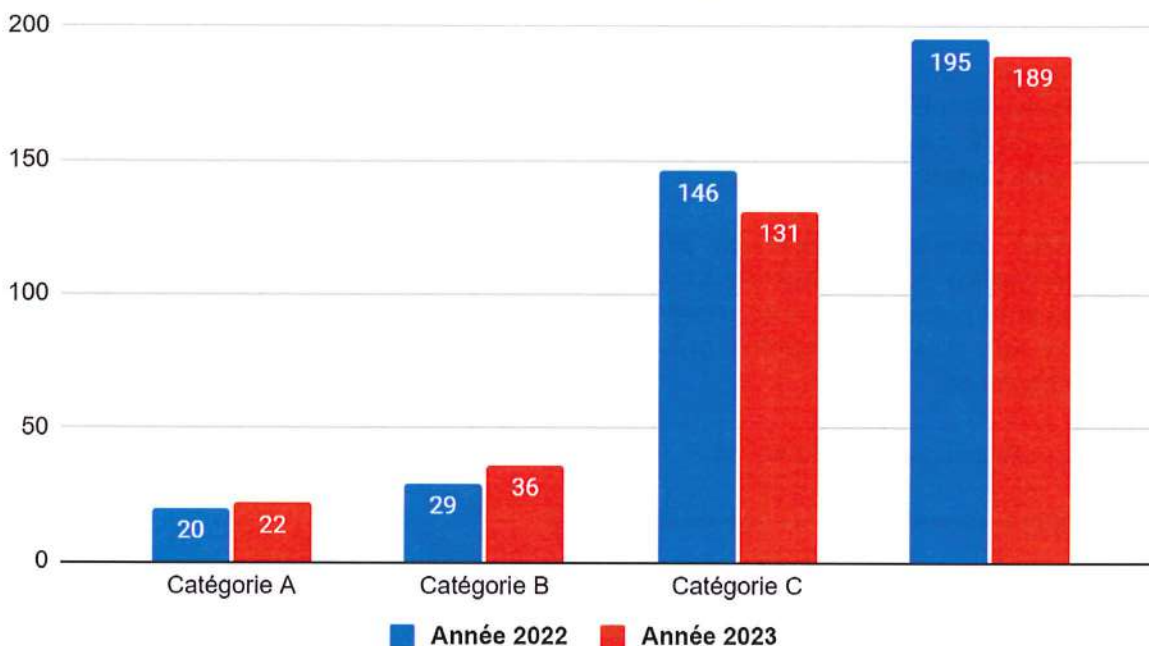
Répartition hommes/femmes au sein de Val Vanoise



Comme en 2022, on note une augmentation de la part des femmes au sein de l'établissement (64.5% des effectifs contre 61.6% en 2022), expliquée notamment par les effectifs majoritairement féminins à l'enfance/petite enfance mais également la baisse du nombre de recrutements à la collecte (où ces derniers sont quasi exclusivement masculins).

La répartition par catégorie est la suivante :

Evolution des effectifs en fonction de la catégorie (hors élus et agents en disponibilité)



Les effectifs par catégorie au 31 décembre 2023 restent sur la même tendance qu'en 2022.

On compte deux agents de catégorie A de plus par rapport à 2022. On compte 7 agents de plus en catégorie B, ce qui s'explique par la classification des enseignantes en anglais en catégorie B (classée en C en 2022), la création d'un nouveau poste de technicien informatique, la création d'un poste non permanent en ressources humaines en fin d'année 2023 ou encore l'embauche de plusieurs auxiliaires de puériculture saisonnières. De ce fait, les agents de catégorie C sont moins nombreux avec 6 agents de moins par rapport à l'année précédente.

L'année 2023 a été largement rythmée par le changement de logiciel RH qui s'est étalée du mois de janvier au mois de juin. Ce changement a permis de gagner en confort de travail à plusieurs niveaux : intégration de la commune de Bozel en direct sur le logiciel et possibilité pour les gestionnaires RH de travailler à distance depuis leur bureau, automatisation des processus de paie et création d'outils permettant un suivi mensuel simplifié, nettoyage de la base RH et améliorations des pratiques dans leur ensemble.

La suite du déploiement (dématérialisation des ordres de mission et frais de mission ainsi que la dématérialisation des entretiens professionnels) sera effectuée en 2024.

> Le service finances

→ Situation financière de la collectivité et perspectives

La situation financière de Val Vanoise reste saine, dans la continuité des années précédentes, avec un endettement faible (1,6 ans de capacité de désendettement contre une moyenne de 5,3 ans pour les EPCI de Savoie) et une bonne capacité à financer ses investissements (épargne nette de 17,7% contre 9% pour les EPCI de savoie).

Cependant, au vu du contexte actuel (inflation, hausse des taux d'intérêts, contexte social, etc.), il convient de rester très attentif aux évolutions afin de ne pas influencer les capacités de la

collectivité à financer son projet de territoire ambitieux, tout en ne modifiant pas les taux de fiscalité. En effet, la Communauté de communes n'a pas augmenté ses taux de fiscalité depuis le début du mandat sur la fiscalité additionnelle (taxe d'habitation / taxe foncière / cotisation foncière des entreprises).

De plus, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères est resté lui aussi stable depuis 2020 et sera même baissé de 3,2% pour l'exercice 2024 ([délibération n°2023-102 du 18 décembre 2023](#)). En effet, la stratégie de renouvellement des points d'apport volontaire menée depuis plusieurs années donne des résultats et permet d'optimiser les ressources alloués à ce service, ce qui permet de baisser le taux de fiscalité correspondant.

Pour le moment, la Communauté de communes respecte sa feuille de route concernant ses projets d'investissement structurants sur la durée du mandat 2020-2026 avec une enveloppe global initial de 25 millions d'euros sur 6 ans.

Projets réalisés :

- Harmonisation des modes de collecte des déchets avec l'installation de points d'apport volontaire semi-enterrés sur les communes de Courchevel et des Allues - 11,8M€
- Rénovation de l'annexe communautaire rue des Tilleuls - 815K€
- Participation à la rénovation de la maison de Courchevel Moriond - 500K€

Projets prévus pour la séquence 2023-2026 :

- Modernisation du quai de transfert et de la déchetterie du Carrey - 10M€

De plus, le transfert des compétences eau et assainissement étant désormais acté avec comme date d'effet le 1er janvier 2024, la Communauté de communes prévoit une importante participation pour financer les projets urgents de remise à niveau sur ces compétences.

→ **Gestion comptable**

Le service finances traite l'intégralité des tâches comptables et financières de la collectivité (traitement des factures, bons de commandes, facturations, inventaire, etc.). Cela constitue un flux de documents budgétaires important et le service finances se doit d'être efficient dans la gestion de ce flux, tout en respectant scrupuleusement la réglementation et en assurant des contrôles systématiques.

De plus, il participe à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité qui se traduit par :

- l'élaboration des différents budgets de l'établissement et de ses activités annexes ;
- la mise en place d'outils de contrôle de gestion et de suivi des réalisations ;
- la préparation et le suivi du plan pluriannuel d'investissement et la gestion active de la dette ;
- la présentation de supports et d'outils d'aide à la décision des élus.

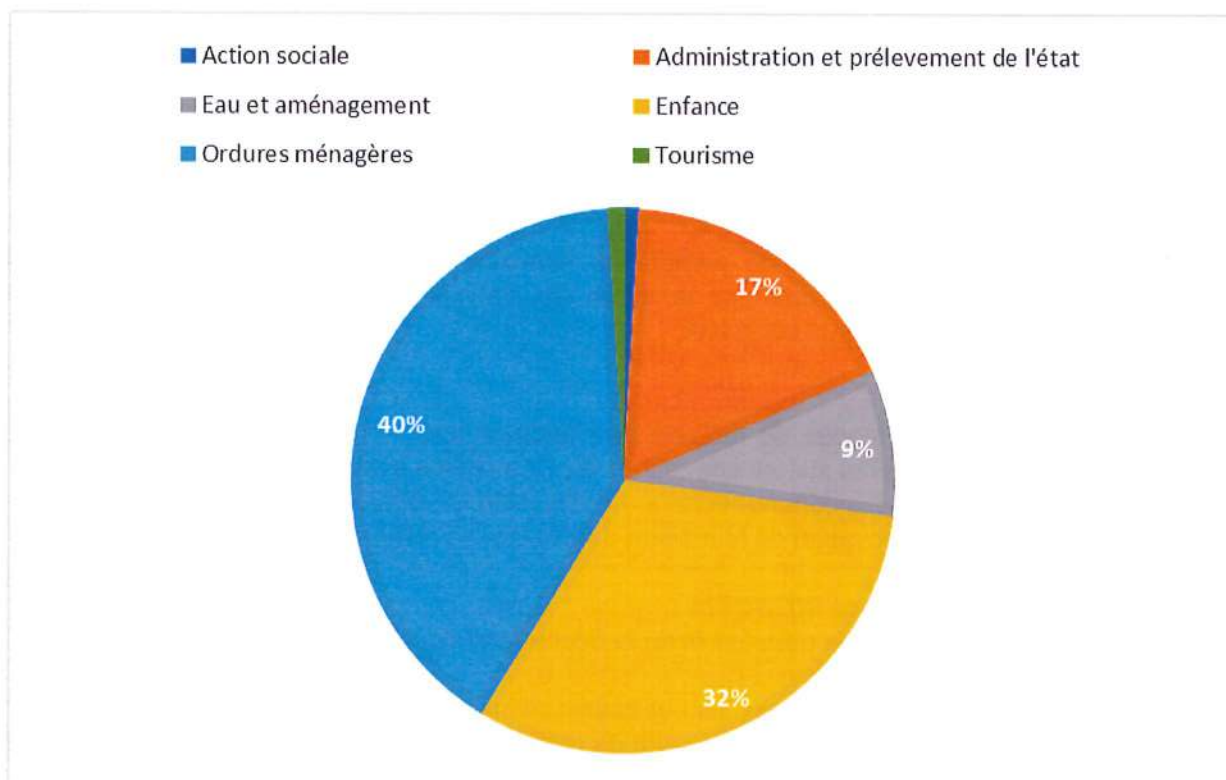
Lors du mandat 2014-2020, l'accent avait été mis sur la structuration de la collectivité et de ces procédures de validation/engagement des dépenses publiques. Cela s'est traduit par la rédaction et la mise en place d'un règlement financier, ainsi que d'autres actions de sécurisation des flux.

Lors du mandat 2020-2026, l'accent est mis sur l'optimisation et la rationalisation des fonds publics afin de générer un maximum d'économies sur les dépenses de fonctionnement pour éviter d'actionner le levier de la fiscalité dans un contexte où la Communauté de communes continue de développer ces services.



→ Le fonctionnement

La répartition des dépenses de la Communauté de communes



La collecte des ordures ménagères représente le poste principal de dépenses de Val Vanoise. Ce service est financé presque exclusivement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (97%, 7 M€), le reste étant par les recettes générées par les déchetteries et les reprises de matériaux.

Le deuxième poste de dépenses de Val Vanoise correspond à toutes les activités liées aux temps de l'enfant. Ce service est financé en grande partie par l'impôt (55,4%), mais bénéficie tout de même d'un financement substantiel de la Caisse d'allocations familiales (31,2%, 1,5 M€) et des usagers de ces services (13,4%, 0,65 M€).

Les prélèvements obligatoires de l'État représentent une part importante du budget (10%, 1,54 M€). Les dépenses d'administration générale représentent moins de 10% de l'équilibre global du budget.

> Le service achat public et affaires générales

→ La commande publique

Le service commande publique de la Communauté de communes Val Vanoise est composé d'une personne dédiée aux marchés publics depuis septembre 2019. Depuis septembre 2022, le responsable de ce service forme une assistante administrative à la rédaction des documents afférents aux marchés publics.

En 2023, le service a assuré la passation de **29 nouveaux marchés publics** (1 lot = 1 marché public), dont **23 ont été attribués**, 5 infructueux et 1 sans suite.

Ces 6 marchés infructueux et sans suite relèvent du service enfance dont le besoin était la fourniture de repas et goûters pour les établissements d'accueil du jeune enfant, ce qui implique une réflexion sur la création d'une cuisine centrale sur notre territoire.

Sur ces 29 nouveaux marchés :

- 11 sont des marchés de fournitures courantes,
- 8 sont des marchés de services
- 7 sont des marchés de travaux
- 2 sont des marchés de maîtrise d'oeuvre
- et 1 un marché de techniques de l'information et de la communication

16 ont été passés en procédure adaptée et 13 en procédure formalisée.

19 ont été attribués à des TPE-PME (très petite et petite et moyenne entreprise), 2 à des ETI (entreprise de taille intermédiaire) et 2 à des associations.

20 marchés ont été attribués à des entreprises seules et 3 marchés à des groupements d'entreprises ;

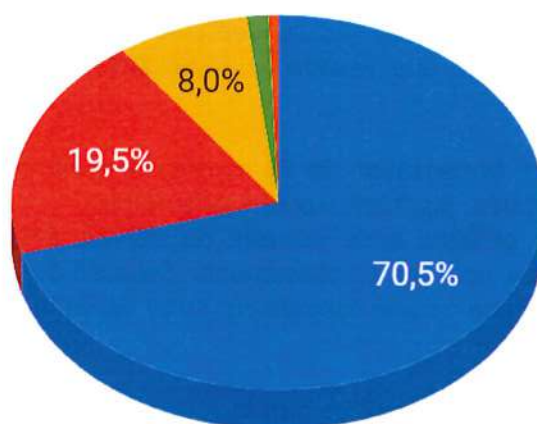
4 contrats de sous-traitance ont été signés, essentiellement pour les travaux pour la réalisation et l'optimisation de points d'apport volontaire de déchets à Bozel, Courchevel et Pralognan-la-Vanoise.

25 avenants ont été signés, dont 21 avec une incidence financière. La moyenne de l'incidence financière est de 3 020,75 € HT.

En termes de montants **engagés** de ces 23 marchés attribués en 2023 (hors avenants), cela représente :

- 833 229,20 € HT pour les marchés de travaux
- 230 357,37 € HT pour les marchés de fournitures courantes ;
- 95 016,16 € HT pour les marchés de services
- 15 520 € HT pour les marchés de maîtrise d'oeuvre ;
- 7 224 € HT pour le marché de techniques de l'information et de la communication ;
- **soit un total de 1 181 346,73 € HT.**

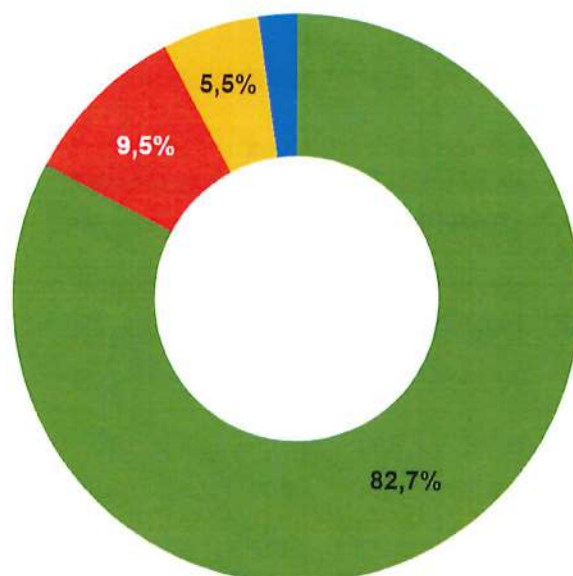
Répartition des montants par type de marché



Le montant des marchés par service de la Communauté de communes se décline comme suit :

- 12 marchés pour le service de la collecte des déchets : 977 523,20 € HT
- 4 marchés pour la direction générale : 112 401,05 € HT
- 6 marchés pour l'enfance : 65 020,48 € HT
- 1 marché pour le service de l'eau et aménagement : 26 402 € HT

Répartition des montants par service



En 2023, le service commande publique, en lien avec les services concernés, a entamé des négociations avec les candidats dès que la procédure le permettait dans 5 marchés sur 15 (33,33%). Un chiffre en baisse par rapport à 2022 (44%) qui s'explique par le faible nombre de marchés permettant une négociation lancés en 2023.

Par rapport à la localisation des titulaires, 2 marchés ont été attribués à des entreprises siégeant sur le territoire de Val Vanoise, 14 à des entreprises du département, 5 à des entreprises de la région et 2 à des entreprises françaises.

6 critères de sélection ont été utilisés et sont le prix, la valeur technique, le délai d'exécution / de livraison, les caractéristiques esthétiques, les performances environnementales ainsi que l'insertion.

Sur les critères de sélection, le critère du prix est majoritaire dans 82,76% des marchés et le critère lié à la valeur technique l'est dans 3,45% des marchés. 13,79 % des marchés équilibrent les deux critères.

Concernant les autres critères, celui relatif au délai a été utilisé dans 2 marchés et celui pour l'environnement dans 1 marché.

Les 22 et 23 juin 2023, une quinzaine d'agents de la communauté de communes Val Vanoise et des communes des Allues, de Bozel, de Courchevel et de Pralognan-la-Vanoise ont assisté à une formation sur les achats et marchés publics responsables.

Cette dernière, en plus de rappeler les grands principes de la commande publique, avait pour objectif d'aborder l'aspect responsable des achats en promouvant le développement durable dans les marchés publics.

Par ailleurs, au regard des analyses des offres, des innovations vont émerger pour l'année 2024. En effet, afin d'être davantage objectif et transparent, le service des achats publics ne divulguera les éléments financiers des offres qu'une fois les critères techniques, sociaux, environnementaux et de délais, analysés et notés par les services opérationnels.

→ **Les assurances**

Du côté des assurances, que le service achat public et affaires générales gère également, l'année 2023 se résume par la **déclaration de 13 sinistres** (13 aussi en 2022), dont :

- 11 relatifs à de la flotte automobile (liés notamment à l'épisode de grêle en juillet 2023),
- 2 relatifs à des dommages aux biens,

La réduction du nombre de sinistres déclarés auprès de l'assurance est due à la mise en place de démarches de prévention auprès des agents et d'une stratégie de réflexion quant à la déclaration des sinistres automobiles à l'assurance vis-à-vis de la prime et des éventuelles augmentations engendrées.

La Communauté de communes Val Vanoise a relancé son contrat d'assurance pour les garanties en dommage aux biens. Image de la tension du marché de l'assurance actuellement, une seule offre a été reçue avec une évolution significative des franchises et primes.

→ Le patrimoine mobilier

En début d'année 2023, le contrôle du patrimoine mobilier s'est accéléré. En effet, l'assistante administrative, fraîchement formée sur le logiciel Simplydesk a mis à jour et contrôlé le mobilier du siège et a étiqueté celui de l'annexe (bureau, chaise, armoire, poubelle, écran, etc.).

2916 équipements sont répertoriés au sein de Val Vanoise dont 2856 en service.

Le parc mobilier se compose de :

- 933 mobiliers scolaires (chaise enfant, accessoire de sol, jouet, table, tabouret, structure de motricité, etc)
- 889 biens mobiliers (armoire, bureau, caisson, chaise, etc.)
- 378 appareils informatiques (imprimante, tablette,clavier, etc.)
- 255 appareils électroménagers (aspirateur, cafetière, distributeur de savon et gel hydroalcoolique, four, frigo, lave-linge, ventilateur, etc.)
- 141 biens d'outillage (échelle, escabeau, pelle, visseuse, scie, fraise à neige, laveur haute pression, etc.)
- 104 téléphones fixes et bornes DECT
- 79 téléphones mobiles.
- 75 accessoires du service enfance (raquettes de neige, luge,siège automobile etc.)

En 2024, afin d'accentuer et d'affiner le contrôle, il est prévu de vérifier l'étiquetage du mobilier et des accessoires des crèches.

→ L'accueil

Entre 2022 et 2023, le nombre de courriers reçus a diminué de 7,96 %.

En 2023, les données du service accueil sont les suivantes :

- 902 courriers reçus, avec la répartition par service :
 - 268 pour le service des ressources humaines soit une chute de 27,17 % en un an.
 - 179 pour la direction de l'eau et aménagement, une hausse vertigineuse de 138,67 % due à la mise en place du transfert de la compétence.
 - 141 pour le service finances, dont 67 factures, soit une baisse de 40,76 % due à la dématérialisation obligatoire des factures via la plateforme Chorus Pro.
 - 141 pour la direction de l'enfance soit une nette augmentation de 51,61 %.
 - 72 pour la direction de la collecte des déchets, un chiffre qui reste stable.
 - 55 pour la direction générale, un chiffre qui ne fluctue pas.
 - 37 pour le service achat public et affaires générales soit une légère baisse.
 - 9 pour le service moyens internes soit trois fois moins qu'en 2022.
 - 0 pour le service Vallée de Bozel Tourisme.

Entre 2022 et 2023, le nombre de courriers envoyés a subi une faible diminution de 5,07 %

- 543 courriers envoyés, avec la répartition par service :
 - 143 pour le service de la collecte et des déchets, à savoir une variation positive de 57,14 %.
 - 104 pour le service de l'enfance soit une baisse de 35,8 %
 - 98 pour le service ressources humaines (hors bulletins de paie) soit une diminution de 19,67 %.
 - 65 pour le service de la Vallée Bozel Tourisme ;
 - 32 pour le service de l'eau et l'aménagement soit une chute de 60 %.
 - 25 pour le service achat public et affaires générales ;



- 23 pour le service des finances et du budget

En 2023, Val Vanoise a recueilli 8625 appels téléphoniques, dont 6365 appels durant les horaires d'ouverture. 5368, soit 84 %, de ces appels ont été traités par l'accueil et 997 demandes ont été transférées au service adéquat..

En 2024, afin d'optimiser le service accueil et de répondre au maximum d'utilisateurs durant les horaires d'ouverture, les appels téléphoniques seront transférés à l'assistante administrative quand l'agent d'accueil est déjà en ligne ou en train de répondre à une demande en face à face.

> Le service des systèmes d'information

En 2023 le service est composé de deux agents permanents dont les missions principales s'articulent ainsi :

- Accompagnement à la dématérialisation des documents administratifs ;
- Gestion des outils informatiques mis à disposition des agents ;
- Formation et accompagnement quant à l'usage des pratiques numériques ;
- Mise en place d'un service commun avec des communes membres ;
- Déploiement de pratiques plus vertueuses notamment au regard de l'empreinte carbone ;
- Veille réglementaire.

Au cours de l'année 2023 le service commun des systèmes d'information s'est vu confier la gestion de la partie informatique et des pratiques associées de la commune de Bozel. Actuellement le service gère un peu plus de 200 licences utilisateurs de notre suite bureautique et compte 150 ordinateurs et autant de téléphones.

Cette année, le service a débuté la mise en commun des plateformes téléphoniques des communes adhérentes (Bozel et Les Allues) afin de rendre plus efficaces nos ressources humaines et financières.

— Consultances architecturales

Chaque année, un architecte assure le service de consultation architecturale proposé aux porteurs de projets immobiliers. Un service gratuit destiné aux habitants du territoire de la Communauté de communes.

L'architecte, Thomas Jay, du cabinet CARACOL Architectures, intervient tous les derniers mercredis après-midi du mois de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous. En 2023, **27 personnes ont bénéficié de conseils** pour réaliser leur projet. Par rapport à 2022, le nombre de consultations a diminué de 15 %.

Répartition des projets des usagers par commune

